lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE PARAIT LE MARDI N° 222 — SEMAINE DU 28 NOVEMBRE AU 4 DECEMBRE 1972 PRIX : 2 F

LE DRAME D'HIRSON

Face à la justice bourgeoise il vaut mieux être notaire que pauvre

revue de la presse d'extrême-gauche

Les révolutionnaires et les élections législatives

rouge

hebdomadaire de la ligue communiste

Rouge **(n° 180 du 18 novembre) titre :** « Marcellin prépare les élections », **et dénonce la possibilité d'une riposte militaire ou policière à une éventuelle victoire de l'Union de la Gauche. Ces camarades semblent exagérer quelque peu la peur de la bourgeoisie devant l' « Union de la Gauche ».**

L'année 1972 se termine dans la fièvre électorale ; mais une fièvre particulièrement aiguë. Après quatorze années de domination politique, l'UDR voit sa majorité menacée, d'un côté par la complète noyade de son prestige gaulliste dans la mare des scandales quasi hebdomadaires, de l'autre par le coup direct que lui assène le Programme Commun de la Gauche — le tout porté par une combativité ouvrière que n'ont entamée ni la « nouvelle société », ni la participation, ni les contrats sociaux. L'après mars 1973 n'est pas clair, et la bourgeoisie, en composant et recomposant ses alliances politiques, entretient elle-même cette atmosphère de fin de règne qui donne à beaucoup l'impression diffuse que « ça va changer ».

C'est dans de telles périodes, et dans les coulisses, que les coups bas se préparent. La fièvre électorale n'est pas seulement une question de propagande ou d'affrontement entre partis. Certes, lors des élections, on donne aux travailleurs le droit de choisir par qui ils seront mangés ; mais il est bien évident que si ces élections menacent ou paraissent menacer un tant soit peu l'ordonnancement du repas lui-même, le pouvoir se donne les moyens de les réduire à néant. Deux ministres actifs aujourd'hui, Debré et Marcellin, travaillent ouvertement dans cette hypothèse. (...)

Les partenaires de l'Union de la Gauche, la tête enfoncée comme des autruches dans les sables tièdes de l'électoralisme, minimisent volontairement les possibilités de résistance de l'appareil d'Etat bourgeois ou les dangers de réactions « dures » de la droite de l'UDR. Il ne s'agit pas, en retour, de les exagérer, mais bien d'en prendre conscience. Or, que dit le PCF ? **« Ils seront obligés de se soumettre au verdict populaire »,** explique Krasucki. Précisons : un coup d'Etat de droite serait impossible pour quelques remarquables raisons...

Pendant ce temps, et avec une obstination digne des meilleurs ministres de l'Intérieur, Marcellin continue son ouvrage : il a renforcé, restructuré la Police Nationale, l'a soumise plus que jamais à son seul ministère ; il la perfectionne et l'implante avec l' « îlotage » et la création de brigades spécialisées (voir nos articles p. 3 et 5), il la chapeaute et l'encadre avec les préfets de police mis en place en province. Il la forme idéologiquement, aussi : le noyau dur des flics d'extrême-droite, protégé par le pouvoir, prend une dimension inquiétante et ce d'autant plus qu'il avoue de plus en plus nettement ses liens affectifs et organisationnels avec les SAC, les CDR et la grande truanderie.

La toile d'araignée que ces gens étendent sur le pays doit être déchirée avec d'autres armes que les bulletins de vote, ou elle étouffera très vite la maigre victoire de ceux-ci.

solidarité ouvrière

Organe de l'Alliance syndicaliste

Dans un long article sur « les révolutionnaires et les élections législatives », **les syndicalistes révolutionnaires de** Solidarité Ouvrière **(n° 19 de novembre 1972), organe de l'alliance syndicaliste, critiquent le projet des trotskystes de présenter des candidats en février prochain. A cette tactique qu'ils jugent fausse, ils en opposent une autre : développer... les Unions Locales de syndicats. Pour ne pas « se compromettre » dans les élections bourgeoises, ils proposent en somme que les révolutionnaires limitent leur intervention au niveau syndical.**

Dans les partis « révolutionnaires » d'extrême-gauche, comment analyse-t-on la situation ?

Les « tacticiens » : ce sont les plus « réalistes », ceux qui ne pensent pas constituer encore une force suffisante pour influer véritablement sur les événements, mais qui veulent profiter des occasions qui leur sont présentées pour faire de l'agitation : en particulier l'utilisation, comme tribune, du parlement bourgeois pour faire de la propagande et se faire connaître ; on pourrait citer, comme exemple, la Ligue Communiste, Lutte Ouvrière, le PSU.

Les « opportunistes » : ce sont ceux qui estiment constituer d'ores et déjà une organisation capable de jouer un rôle effectif dans les événements face à la bourgeoisie, et aux côtés du PCF et du PS, c'est, bien entendu, l'OCI, AJS, CAO.

Une telle conception relève de l'erreur d'analyse la plus absolue.

Que l'on prenne prétexte des élections pour profiter des tribunes, faire de l'agitation et lancer des slogans-gadgets, est une chose, bien qu'extrêmement discutable. Mais qu'on croie que l'on puisse utiliser les élections pour entamer un processus révolutionnaire, par un dépassement dialectique de la situation dont la révolution tirerait profit, est une illusion.

Partout où les staliniens ont pris le pouvoir, ils ont supprimé toute possibilité d'autodétermination des travailleurs.

La stratégie des partis d'extrême-gauche d'obédience bolchevique ne se comprend que si on se rend à l'évidence que rien de fondamental ne les sépare du PCF.

Notre action consiste à développer dans la classe ouvrière l'idée que les intérêts des travailleurs ne se trouvent ni dans les parlements ni dans les partis politiques, mais dans leurs seules organisations de classe, là où ils peuvent avoir un **rôle effectif de décision** sur l'ensemble des problèmes de la construction du socialisme, et de la défense de celui-ci.

Les sections syndicales d'entreprise, les syndicats d'industrie sont des organismes de base de la lutte des travailleurs pour leur émancipation, ce sont les plus importants car ils attaquent le capitalisme à la racine : l'économie. Mais cette action économique doit être complétée par une action sociale plus générale afin de permettre aujourd'hui aux travailleurs de défendre leurs conditions de vie en dehors de l'entreprise sur leur lieu d'habitation, et pour leur permettre demain d'y organiser le socialisme.

Le lieu privilégié de cette action sociale, c'est l'union locale. Les sections d'entreprise, les syndicats d'industrie sont les instruments de lutte des travailleurs dans les entreprises ; de même, les unions locales, départementales et régionales sont des instruments de lutte en dehors de l'entreprise. Elles ne doivent pas rester un lieu de réunion déserté par les travailleurs de la base : regroupant toutes les sections d'entreprise, tous les travailleurs d'une localité l'U.L. est l'instrument privilégié de lutte dans cette localité, comme l'union régionale sur une échelle plus grande.

La répression contre les immigrés en Allemagne

KLASSENKAMPF

Zeitung der Sozialistischen Arbeiter-Gruppen (SAG) — 50 Pf

FÜR ARBEITERDEMOKRATIE UND INTERNATIONALEN SOZIALISMUS

L'attentat de Munich a provoqué toute une vague de répression accrue contre les travailleurs étrangers en Allemagne, dont l'expulsion des « ressortissants palestiniens » n'a été qu'un des aspects les plus spectaculaires. C'est ce que décrit un article de Klassenkampf **(n° 16, d'octobre 1972), l'organe mensuel du** Sozialistische Arbeiter Gruppe (Groupe Socialiste Ouvrier) **dans son numéro d'octobre :**

Le gouvernement fédéral cherche à donner l'impression qu'il ne veut qu'empêcher des actions du style de celles de Munich. En réalité, il a des plans en réserve qui vont plus loin : l'activité politique des immigrés de gauche doit être totalement restreinte. Les actions des Palestiniens ne sont qu'un prétexte qui tombe au bon moment pour faire également des travailleurs immigrés politiques des objets d'exploitation privés de tout droit. De même qu'au cours de la chasse au groupe Baader-Meinhof, les quatre nouvelles « lois de sécurité » allèrent presque sans discussion sur la scène parlementaire, de même les débats actuels sur le nouveau système d'armement de la police, etc., la prochaine prise de décret quant à la répression des travailleurs immigrés seront tenus hors de la discussion.

(...) Dans trois domaines, le gouvernement fédéral a introduit des aggravations pour les immigrés : dans le domaine du droit des immigrés, dans celui du droit de réunion et du droit d'association.

Pour le droit des immigrés, on introduit comme corps de délit le « préjudice aux intérêts extérieurs de la République fédérale ». (...) Le gouvernement fédéral, qui entretient de bons rapports avec tous les Etats fascistes pour garantir des débouchés au capital d'exportation va tout faire pour que les immigrés soient aussi peu en sécurité vis-à-vis des mesures de répression que dans leur propre pays. Naturellement, le « préjudice » dont nous avons parlé doit s'exercer aussi envers l'activité des immigrés lors des grèves et des manifestations comme contre le scandale des loyers.

Pour le cas où l'on n'expulserait pas les immigrés ayant des activités politiques, on a prévu des modifications du droit de réunion qui autorisent une totale surveillance. Les réunions d'immigrés dans des lieux fermés devront recevoir l'autorisation de la police des immigrés. Le sujet de la discussion devra être annoncé. Ces conditions remplies, une réunion pourra malgré tout être interdite si elle « menace l'ordre ou la sécurité publique ». Naturellement, « l'ordre public », comme les « intérêts extérieurs », est une appellation élastique. En même temps subsiste la possibilité qu'un fonctionnaire de la police des immigrés vérifie si le thème annoncé est bien le bon. Si ce n'est pas le cas, la réunion est dissoute. »

Après avoir évoqué la collaboration internationale des polices et les restrictions au droit de manifestation, Klassenkampf **poursuit :**

« Jusqu'ici, une association d'immigrés s'occupant de politique devait donner à la police des immigrés les statuts, les noms et adresses des membres, l'origine et l'emploi des moyens financiers. Maintenant, de plus, une association d'immigrés pourra être interdite quand son activité politique violera la sécurité intérieure ou extérieure, l'ordre public ou des intérêts importants, en particulier extérieurs, de la RFA (...).

Klassenkampf **conclut :**

« Que ces dispositions soient largement anticonstitutionnelles n'est qu'un aspect extérieur de leur signification. Ce qui est plus important, c'est qu'un gouvernement social-démocrate réprime politiquement des travailleurs immigrés en vue d'une exploitation sans accrocs. »

Proletarier aller Länder und unterdrückte Völker, vereinigt Euch!

ROTE FAHNE

ZENTRALORGAN DER KOMMUNISTISCHEN PARTEI DEUTSCHLANDS (KPD)

WOCHENZEITUNG

Rote Fahne **(n° 65 du 18 octobre), organe hebdomadaire d'un groupe maoïste qui s'intitule sans complexes** KPD (Parti Communiste Allemand), **donne un exemple de la répression à l'encontre des travailleurs immigrés à l'usine Opel de Bochum :**

Andres Moduena Lara, délégué suppléant espagnol, fut licencié sans préavis le jeudi 5 octobre. La majorité prépondérante du Comité d'Entreprise (33 voix) donna son accord, rendant inefficace la protection sur les licenciements pour ses collègues. Le vendredi, les travailleurs espagnols conscients commencèrent à organiser une grève de protestation.

L'après-midi, 600 camarades avaient cessé le travail.

Le lendemain, samedi, la situation s'aggrava : la police politique et la protection du travail cherchèrent en commun à enfoncer les piquets de grève. Sous leurs yeux et sous leur protection, un briseur de grève fasciste s'élança par surprise sur le camarade Juan Luque qui tenait le piquet de grève. Juan Luque, marié et père de cinq enfants en bas âge, qui est forcé depuis six ans de faire l'équipe de nuit par Opel-Bochum, est toujours en danger de mort. Après que le provocateur ait disparu dans l'usine sans être inquiété, la police social-démocrate arrêta avec des méthodes fascistes cinq membres du piquet et menaça de les expulser en Espagne fasciste. Pour dissimuler l'attentat et dresser les travailleurs allemands contre leurs frères de classe espagnols, la direction fit courir le bruit qu' « un gréviste espagnol avait attaqué un non-gréviste avec un couteau. » (...)

« Lara faisait partie du groupe des syndicalistes oppositionnels **(animé par les militants du KPD-maoïste.** N.D.L.R.). »

Éditorial FACE A LA JUSTICE BOURGEOISE

IL VAUT MIEUX ÊTRE NOTAIRE QUE PAUVRE

Pour 75 F, une mère de neuf enfants a été conduite en prison, et un garçon de quatorze ans, son fils, s'est donné la mort. Cela paraît absurde et monstrueux. C'est parfaitement légal. Le juge était en droit de poursuivre et d'inculper cette pauvre femme qui avait émis un chèque sans provision, même si elle avait fini par honorer son chèque. C'était son droit et son devoir de juge bourgeois. Sa fonction est justement de défendre la propriété, les banques et les chèques postaux. Son rôle est de veiller à ce que fonctionne correctement cette société fondée sur l'injustice et l'inégalité, sur la propriété des uns et la pauvreté des autres, sur l'exploitation des plus pauvres par les riches. Les juges qui ont condamné par défaut au maximum de la peine et les gendarmes qui ont mis la main sur la « coupable » après deux ans de recherches ne sont ni plus inhumains ni plus barbares que les autres. Ils sont des rouages, de simples instruments, plus ou moins bornés, plus ou moins serviles. Mais ils ont accepté les règles de la société. Une société terrible, dure aux pauvres, dure aux faibles. Ils ont accepté ces règles et ils en vivent.

Non, la routine et la bêtise judiciaire et administrative ne sont pas seules responsables de ce drame. Car bêtise et routine s'appuient sur tout l'échaffaudage de lois, morales et répressions qui protège et justifie cette société de classe. Une société où les personnages les plus haut placés peuvent avoir des revenus sans payer d'impôts, recevoir des pots de vin, dilapider l'argent des contribuables, réussir des spéculations éhontées ou des faillites providentielles, s'enrichir légalement ou illégalement sans encourir de sanctions... alors qu'en bas, tout en bas, pour un vol de mobylette, pour quelques boîtes de conserve subtilisées dans un Monoprix, pour un chèque sans provision de 75 F, tous les jours, la justice sereine et indépendante condamne, emprisonne, accule au suicide les plus faibles et les plus désespérés.

Car ce gamin de quatorze ans qui s'est tué, c'est un peu le frère de tous les suicidés des prisons, de ces malheureux prévenus de 17 ou 20 ans que les brimades, les humiliations et les traitements barbares des « honnêtes gens » conduisent à la mort.

Libérale et compréhensive pour les riches, la loi que l'on prétend égale pour tous est sans complaisance pour les plus pauvres et les plus démunis, et la justice frappe d'autant plus fort que les victimes sont sans défense et sans appui. Le même procureur qui demandait la libération d'un notaire aux amis influents n'était-il pas, peu de temps auparavant, intervenu pour doubler la peine d'un inculpé algérien qui avait eu l'audace de discuter un peu fort avec sa logeuse ? Par ses fondements sociaux, par son rôle et sa fonction, par les individus qui la représentent et l'appliquent, la justice est une justice de classe.

Aujourd'hui, tout le monde découvre avec une émotion et une indignation plus ou moins sincère, le drame de Thierry et de sa mère. Mais il ne s'agit pas d'un accident malheureux ou d'une « bavure » malencontreuse du système judiciaire. Il s'agit au contraire de l'illustration la plus claire et la plus normale de la fonction des juges et gendarmes.

Gardiens de l'injustice et de l'inégalité sociales, ils appliquent sans broncher les lois qui protègent la sacro-sainte propriété. Même si cela doit conduire en prison une mère de neuf enfants qui n'a d'autre tort que d'être pauvre, très pauvre, même si cela doit conduire au suicide un gamin de quatorze ans. Et tous ceux qui défendent cette société, sa morale et ses lois iniques, sont les complices de cet assassinat.

Pour l'avortement libre et gratuit

LE tribunal de Bobigny vient de condamner à 500 F d'amende avec sursis Mme Chevalier, la mère de Marie-Claire, cette jeune fille de 17 ans qui, quelques semaines plus tôt avait, elle aussi, dû affronter les juges. Mme Chevalier était accusée d'avoir facilité l'avortement de sa fille. Marie-Claire avait été acquittée. Sa mère, bien qu'ayant décidé de faire appel contre sa propre condamnation, a bénéficié d'une certaine clémence de la part des juges.

La défense, en la personne de l'avocate, Me Gisèle Halimi, reproche, à juste titre, aux magistrats de Bobigny, lors d'une déclaration faite aussitôt après le procès, à la Mutualité, devant 2.000 personnes, de n'avoir pas été jusqu'au bout de leurs opinions, de n'avoir pas cherché, en créant un précédent dans ce genre d'affaire, par l'acquittement pur et simple de Mme Chevalier, à faire évoluer la jurisprudence. Mais pouvait-on attendre des juges bourgeois qu'ils en fassent plus ?

Les demi-mesures, comme celle prise à Bobigny, le 22 novembre, sont quand même des victoires contre les défenseurs réactionnaires d'une loi inique.

Des personnalités « en vue », intellectuels, catholiques, gouvernementaux même, prennent des positions en faveur d'une libéralisation, d'une humanisation de cette scandaleuse loi de 1920 sur l'avortement.

Tous ces gens, pourtant peu suspects de sympathies révolutionnaires et de désirs subversifs, déclarent qu'aujourd'hui la domination de la bourgeoisie peut se passer d'un système législatif remarquable par sa lourdeur, sa barbarie, son manque d'humanité.

Dans le cadre du débat qui se développe actuellement dans la presse ou sur les ondes, on voit des déclarations passionnées de réactionnaires étriqués et hypocrites qui s'accrochent à la loi de 1920 comme au dernier rempart capable de préserver les valeurs morales de la société bourgeoise. Mais loi ou pas loi, les faits sont là. Malgré la peur du gendarme, les avortements clandestins sont très nombreux en France. Des centaines de milliers de femmes, chaque année, ont recours aux bons offices de « faiseuses d'anges » et doivent avorter dans des conditions d'hygiène et de misère morale dignes d'un autre temps. Et ces « clandestines », ce sont justement les plus vulnérables, les plus pauvres, celles qui n'ont ni les relations, ni les moyens financiers pour s'offrir l'intervention relativement bénigne qu'est un avortement pratiqué dans une clinique de Suisse ou d'Angleterre.

Et même dans les conditions voulues, l'avortement n'est pas encore la solution qui donnerait toute liberté de décider d'être mère ou non. Nous le savons bien. Il est toujours une épreuve traumatisante pour une femme. Il est le revers inévitable de notre société elle-même barbare et inhumaine qui est incapable d'offrir à une large échelle l'éducation et la diffusion des moyens de contrôle des naissances, et surtout qui est incapable de prendre en charge chaque individu.

Mais les choses étant ce qu'elles sont aujourd'hui, nous devons nous battre pour l'avortement libre et gratuit. Nous devons faire en sorte que dans les mois qui viennent, un processus irréversible soit engagé contre la loi réactionnaire de 1920.

Anne GARBE.

Pompidou au Togo :

Les limites de l'indépendance

LE voyage de Pompidou en Afrique, la semaine dernière, a été l'occasion pour celui-ci de montrer une fois de plus que, malgré toutes les belles déclarations de principe sur la « coopération égalitaire » dont il s'est gargarisé, face aux velléités d'indépendance de certains régimes, pourtant installés au moment de la décolonisation, et maintenus en place depuis lors par l'impérialisme français, celui-ci entend maintenir sa mainmise pleine et entière sur les anciennes AEF et AOF. A Eyadema, chef d'Etat togolais, qui lui demandait une revalorisation du franc CFA, Pompidou a nettement montré combien cette demande l'agaçait !

C'est que le franc CFA est un des moyens de maintenir là-bas l'emprise économique du capitalisme français. C'est en effet l'ancienne monnaie coloniale d'avant 1960 qui avait cours dans toutes les colonies africaines et qui est restée la monnaie unique, lors de la mise en place par De Gaulle de toute une série de gouvernements-fantoches prétendus indépendants depuis 1960. Tous ceux-ci sont restés dans ce qu'on appelle la zone franc, le franc CFA ayant une « parité fixe » avec le franc métropolitain : il valait 2 francs légers avant 1959, il vaut toujours aujourd'hui 2 centimes lourds. Ainsi, disent les apôtres de l'impérialisme français, ces Etats ont pu garder une monnaie échangeable sur toutes les places internationales, car garantie par le franc.

Ce qui est selon eux un avantage ! En fait ils ont surtout « bénéficié » des multiples dévaluations du franc : quand Giscard dévalue pour aider ses industriels à exporter, le franc CFA est aussitôt dévalué automatiquement. Cette dévaluation n'a pas les mêmes effets pour ces pays : si elle n'influe que peu sur les revenus qu'ils tirent de la vente de leurs produits agricoles à la France, elle entraîne une baisse des revenus sur les ventes faites à l'extérieur de la zone franc sur les « places internationales » de Pompidou : car les produits agricoles ne sont pas des produits industriels dont l'expansion est extensible à volonté.

Et c'est un homme de main de l'impérialisme français lui-même, Eyadema, qui a osé demander à Pompidou que l'on change un peu ce système de parité fixe le lendemain même du jour où celui-ci étalait la « magnanimité » de l'Etat français, qui accorde à ces pays une remise de dettes de un milliard ! Quel sans-gêne ! se sont écriés tous les commentateurs bourgeois, oubliant bien sûr que cette remise ne concerne qu'un septième de la dette totale, et qu'elle porte sur des sommes dues avant l'indépendance, qu'elle représente les frais généraux de mise en place des nouveaux Etats indépendants en 1960, ce dont il est pour le moins normal que l'impérialisme français paie les frais !

« Si nous suspendons notre aide, ce sera bien pire », a déclaré en substance Pompidou. C'est possible, ces pays tombant alors dans la clientèle d'un autre impérialisme, qui ne leur fera pas plus de cadeaux. Mais ce n'est pas prouvé. Et ce chantage économique montre bien en tout cas les limites de l'indépendance octroyée en 1960 à ces pays.

Bernard DESCHAMPS.

sommaire

EN FRANCE

● Les travailleurs en lutte

Page 13
— Ericsson (Colombes) : une victoire de la solidarité ouvrière.
— Renault : la grève de la DIP est terminée mais les problèmes restent posés.
— Thomson-CSF (Levallois) : Usinage, Serrure et Montage-Câblage en grève.

Page 14
— Les Forges d'Onzion (Loire) en lutte.
— Berliet veut appliquer la loi anticasseurs... et attaque devant les prud'hommes.
— Grève du Livre à Bordeaux.

● Dans les entreprises

Pages 10 et 11
— La classe ouvrière et les contrats collectifs.

Page 15
— Babcock : premiers débrayages depuis la rentrée, premières tergiversations syndicales.
— Les élections chez Hispano (Bois-Colombes) : recul de la CGT.
— Caisse primaire d'Assurance Maladie (Clermont-Ferrand) : une déléguée CGT brutalisée par un responsable syndical.

Page 16
— La grande misère des hôpitaux de Clermont-Ferrand.
— Rhodiaceta (Lyon-Vaise) : paperasse et petits papiers.
— Citroën : les réunions mensuelles délégués-direction.

● A l'approche des élections

Page 8
— Le rassemblement de la gauche unie le 1er décembre à Paris : Fabre, vous connaissez ?
— Marchais au **Times** : Je suis prêt à m'aplatir.
— Il y a quelque chose de pourri à la tête de ce parti.

Page 9
— Le PCF défend le Programme Commun.

Page 13
— Séguy : la grève, c'est l'arme de l'UDR.

DANS LE MONDE

MOYEN-ORIENT
Page 5
— Israël détruit la dernière armée arabe avant de négocier.

BOLIVIE
Page 5
— Banzer dévalué.

VIETNAM
Page 5
— Rébellion dans les maquis ?

ARGENTINE
Page 6
— Le mythe de Peron.

MAROC
Page 6
— Pour « aller à la soupe », la gauche bourgeoise veut que l'assiette soit pleine

Responsable de la publication :
Michel RODINSON

Composition :
L.I.T.O.
Département Presse Offset
4, rue du Boulol

Impression : Roto technic Offset
Aubervilliers

Adressez toute correspondance à
LUTTE OUVRIERE
B.P. 152-06
75 263
PARIS CEDEX 06

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F à 340 F suivant pays	de 390 F à 650 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON
PARIS-6851-10

en bref... en bref... en bref...

Vampire State building

A Haïti, Bébé Doc vient de mettre fin aux activités de la « Hémo Carribean of Haïti S.A. », autrement dit banque du sang — et les deux mots doivent être pris au sens littéral car il s'agissait de faire de l'argent avec du sang — dirigée par un homme d'affaires américain.

Cet établissement, situé dans un quartier pauvre de Port-au-Prince, achetait du sang à la population : 3 dollars la prise, c'est énorme pour un pauvre.

Le plasma était ensuite exporté vers les Etats-Unis et revendu avec un important bénéfice.

L'affaire était fructueuse, et au moins on ne tuait personne. Mais ce vampirisme économique qui ne sacrifiait pas au vaudou mais au dollar avait tellement ému la population que le gouvernement Duvallier a dû interrompre le trafic. Peut-être compte-t-il le nationaliser ?

Djibouti : bruits d'armes

A Djibouti, le dispositif militaire a été de nouveau renforcé par la création d'un détachement d'hélicoptères et d'une « force mobile de protection et de défense ».

Cela dans la perspective du voyage que Pompidou doit faire dans le territoire en janvier 1973.

Au total, 4 200 hommes (dont les 3/4 à Djibouti) et un matériel important occupent ce territoire peuplé de 100 000 habitants. Sans compter les régiments basés en France et destinés à accourir sur le territoire en cas de besoin.

Sans doute Pompidou espère-t-il pouvoir faire une tournée triomphale dans le territoire et parler de l'attachement « indéfectible » des populations à la métropole, mais il se trompe.

L'omniprésence de l'armée, le quadrillage systématique des quartiers indigènes n'a pas empêché les manifestations d'indépendance qui ont accompagné la visite de son prédécesseur, De Gaulle, en août 1966. Et la répression qui suivit ces manifestations n'a pas empêché l'indignation et la colère de se transformer en émeute lorsqu'au référendum de mars 1967 la population de Djibouti, qui dans son écrasante majorité avait voté pour l'indépendance, apprit qu'elle resterait sous la domination française grâce au « Oui à la France » que l'armée et les fraudes électorales avaient arraché aux broussards.

Pompidou peut bien envoyer à Djibouti autant de troupes et d'armement qu'il pourra, il n'arrivera pas à vaincre la volonté d'indépendance des populations du territoire.

Une justice inefficace et illogique

Un adolescent de 14 ans, assassin d'une fillette, a été condamné à Brest à 20 ans de prison, dont 12 avec sursis.

Les juges ont donc condamné ce jeune déséquilibré (on ne voit comment le qualifier autrement) à rester dans une maison d'éducation surveillée jusqu'à sa majorité, puis à rester cinq ans sous tutelle judiciaire.

En rendant une telle sentence, ils ont vraisemblablement voulu donner à la fois satisfaction à l'opinion publique et à la famille de la victime, tout en sacrifiant à la loi qui veut que les jeunes criminels soient rééduqués au contact d'autres criminels plus endurcis.

En effet, quand on connaît les moyens et les méthodes employés par la justice pour la rééducation des délinquants, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, on ne peut qu'être sceptique sur ce que sera devenu ce garçon en sortant de prison à 21 ans.

Le Procureur qui avait réclamé une condamnation à vingt ans de prison ferme, a fait appel « a minima ». Et si on peut se demander ce que sera ce garçon à 21 ans, on est par contre assuré de ce qu'il serait à 34 ans : après avoir passé plus de 10 ans en prison, dans les conditions que l'on connaît, il y a toutes les chances qu'il en sorte comme en sortent la plupart des condamnés à de longues peines de prison, encore plus déséquilibré.

En fait, si la société sait fabriquer à la chaîne ou au détail des criminels et des assassins, elle ne sait rien faire pour les amender. On ne peut à la fois créer des monstres et les guérir.

Les mains sales

Dans « l'intérêt du service », plusieurs policiers lyonnais vont être mutés à d'autres postes, a déclaré Marcellin.

En effet suite au scandale des policiers proxénètes de Lyon, quelques policiers ont déjà été sanctionnés et inculpés. Mais il est probable que les autres policiers, qu'on déplace maintenant suite à une enquête de l'Inspection générale des services, ont été eux aussi dans le coup, ou pour le moins ont fermé complaisamment les yeux sur les activités de leurs collègues.

Ceux-là, on se contente de les déplacer, afin d'assurer selon Marcellin « la réussite » de la réforme de la police lyonnaise. C'est joliment dit. En fait, Marcellin dissout la brigade des mœurs de Lyon afin de la reformer avec des commissaires nouveaux, « qui ont fait preuve de qualités professionnelles ».

Mais Marcellin peut bien épurer et réorganiser autant qu'il veut ses services, c'est l'appareil policier tout entier qui est corrompu ; le cas des policiers lyonnais n'est d'ailleurs pas un cas unique ou isolé. La police n'a d'autre raison d'être que de faire les basses besognes de la bourgeoisie. Et quand on demande aux gens d'avoir les mains sales, on ne sait pas s'ils vont n'y mettre que le bout des doigts ou s'ils vont s'y salir jusqu'au coude, et, le faisant, s'ils vont se contenter de sortir, pour les autres, les marrons du feu.

Travailleurs immigrés : vers « l'épargne forcée » ?

Un récent décret gouvernemental interdit l'accès de la France aux travailleurs étrangers ne pouvant pas produire un certificat attestant qu'ils disposent d'un logement décent. Ce décret est bien loin de résoudre la question du logement des travailleurs immigrés. Il livre en fait ces derniers aux trafiquants de certificats bidon et aux manœuvres des grandes sociétés, dont les « foyers » constitués de baraquements dépourvus du moindre élément de confort, seront à n'en pas douter homologués comme logements décents. Cette loi honteuse semble toutefois ne pas suffire aux trafiquants de chair humaine. Si l'on en croit la revue Entreprise (n° 894), le ministre des Affaires « sociales », Edgar Faure, aurait l'intention de proposer prochainement une nouvelle loi contraignant les employeurs à verser une partie des salaires de leurs employés étrangers à un « organisme gérant des habitations sociales ». Une telle disposition constituerait en fait un véritable racket des immigrés. Le but d'Edgar Faure serait de créer une « épargne forcée »... Ainsi, les travailleurs immigrés qui sont déjà surexploités ne pourraient même plus disposer comme ils l'entendent de leurs paies ! Le gouvernement osera-t-il appliquer un procédé aussi scandaleux, sous le fallacieux prétexte de favoriser la construction sociale ? Cela dépendra, bien sûr, de la réaction des travailleurs. Mais, à en juger par l'absence totale de réaction des grandes organisations ouvrières contre le premier décret sur le logement — le PCF, la CGT et la CFDT lui ont même trouvé des aspects « positifs » ! — les travailleurs étrangers ne devront guère compter sur elles pour organiser la lutte...

Mille francs pour se faire pendre ailleurs

A l'approche des élections, le gouvernement lâche des miettes et jette de la poudre aux yeux.

Il vient, dans ce cadre, d'instituer une prime de « mobilité » pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi.

Tout jeune qui dans les 6 mois qui suivent la fin de sa scolarité ou l'expiration de son contrat d'apprentissage n'aura pas trouvé de travail aura droit à une prime de 1 000 F pour aller en chercher dans une autre région. Il faut qu'il aille à au moins 30 kilomètres de chez lui pour avoir droit à cette prime.

De quoi les jeunes se plaignent-ils donc !

Comme le disait un député UDR : « voilà une loi qu'il souhaite voir rapidement appliquée dans les départements d'outre-mer, où elle sera particulièrement bien accueillie ».

Nos gouvernants ne manquent vraiment pas de cynisme. Aux jeunes obligés de quitter leur région parce qu'ils n'y trouvent pas de travail, obligés de s'exiler comme les Antillais, pour venir s'entasser dans des villes où rien n'est prévu pour les loger, à ces jeunes mécontents, le gouvernement dira : voilà mille francs pour aller vous faire pendre ailleurs.

Oui, une misère, qui ne résoud aucun des problèmes matériels et moraux que les jeunes doivent subir pour pouvoir gagner leur vie.

Mais après tout, c'est peut-être pour résoudre le problème des transports dans les régions industrielles que le gouvernement a fait cela.

Plutôt que de construire des transports en commun, il est plus facile de donner aux jeunes qui vont travailler à 30 kilomètres de chez eux... de quoi s'acheter une mobylette !

Arrêtez le social... c'est beaucoup trop

M. Foyer, ministre de la Santé publique, a annoncé la semaine dernière que désormais, les jeunes ménages recevront une aide du gouvernement pour démarrer dans la vie.

Pensez-donc. Si vous êtes mariés depuis moins de deux ans, si vous n'avez pas plus de 52 ans à vous deux, si vous avez une activité professionelle relevant du régime général, si, en plus de quelques conditions annexes, votre revenu net imposable n'excède pas à vous avez une activité professionnelle enfin, vous ne vous êtes pas découragés entre-temps, alors, vous aurez droit à un prêt (pris sur un fond de roulement de la caisse nationale des allocations familiales). Prêt sans intérêt de 1 500 à 5 000 F qui vous permettra d'aménager votre appartement, (si vous avez la chance d'en avoir un), ou de l'acheter... si vous avez quelques millions pour compléter.

Il est certes possible que ces mesures dépannent quelques jeunes ménages. On avance le chiffre de 50 000 jeunes qui pourraient être touchés par cette mesure.

Mais vouloir faire passer cela comme une audace gouvernementale en matière de politique sociale, c'est se moquer du monde, surtout quand on sait qu'il ne s'agit en réalité que de l'élargissement d'une aide que dispensait déjà la caisse d'allocations familiales aux ayants-droit soumis eux aussi à un certain nombre de conditions du même style.

Merci, M. Foyer, décidément, vous aurez au moins eu le mérite, au cours de votre ministère d'allonger un peu plus la liste des mesures factices, qui, comme l'allocation de garde pour enfant ou la transformation du salaire unique, tiennent lieu de programme social au gouvernement.

Les médecins ne sont pas contents

Certains médecins généralistes veulent rompre leur convention avec la Sécurité Sociale. En effet, ils voulaient augmenter leurs tarifs et la Sécurité Sociale ne leur accordait que 1 F d'augmentation par consultation. En conséquence, certains d'entre eux ont pris la mouche et décidé unilatéralement d'appliquer des tarifs analogues à ceux des spécialistes lors des consultations un peu longues ou difficiles.

Evidemment, si on compare le salaire d'un ouvrier à ce que gagne un médecin, on ne peut dire que ce dernier soit particulièrement à plaindre.

Si les médecins font partie de la petite-bourgeoisie, ils n'en sont cependant pas les pires éléments ni les moins utiles.

Et c'est une catégorie sociale qui pâtit du fait que l'Etat est au service des industriels, et que cet Etat, pour éviter que les patrons n'aient à augmenter les salaires, a décidé de peser sur certains des éléments de consommation des travailleurs. Ce qui se traduit entre autres par une pression qui tend à ne pas laisser augmenter les tarifs médicaux en fonction du coût de la vie.

Voilà pourquoi, à chaque augmentation des prix s'agrandit encore la faille entre la médecine conventionnée et les médecins indépendants. Et les malades les plus riches, eux, peuvent toujours aller chez le médecin de leur choix, qu'il pratique ou non les tarifs de la convention. Mais pour les pauvres, cela se traduit par la médecine au rabais, les consultations à petite ou grande vitesse qu'on connaît déjà.

Evidemment, une hausse des tarifs médicaux telle que la revendiquent les médecins, ne résoudrait pas plus le problème. Mais l'émancipation des travailleurs ne passe pas spécialement par la baisse du niveau de vie des médecins, ou d'autres catégories de la petite-bourgeoisie.

Les travailleurs ne sont pas les ennemis des médecins, même quand ceux-ci se battent pour pouvoir augmenter leurs tarifs.

Ce ne sont pas les médecins qui sont responsables de l'exploitation des travailleurs, ni de la hausse des prix, ni du mépris des industriels et de leur Etat pour la santé des travailleurs.

Vietnam

Rébellion dans les maquis ?

L'INFORMATION du Monde, faisant état de remaniements à la tête du FNL au détriment du parti stalinien PRP à la suite d'une tentative avortée de coup de force contre le GRP par certaines unités maquisardes, n'a été pour l'instant confirmée par aucune autre source. Elle ne le sera peut-être jamais.

Quant à la véracité des faits rapportés, toutes les nuances sont possibles entre la rigoureuse exactitude et le canard intégral en passant par la demi-vérité. Tout ce qu'on peut dire, c'est que dans le contexte politique actuel, de tels événements sont possibles. La situation politique au Vietnam est en effet dominée par le compromis qui se dessine entre l'impérialisme américain et la résistance vietnamienne, mais aussi, entre cette dernière et les forces qui, jusqu'ici, avaient soutenu ou du moins supporté Thieu.

Il est certain que ce compromis, avec le changement dans les rapports de forces qu'il implique — et indépendamment même des mécontentements qu'il peut susciter dans les rangs maquisards — ne peut pas ne pas entraîner des modifications dans la structure même de l'appareil militaro-politique mis en place pendant la guerre de libération nationale.

Toute la structure militaro-politique du FNL s'est élaborée en fonction de la guerre totale. Le regroupement de toutes les forces sociales et politiques qui ont fait le choix de s'engager dans la lutte de libération nationale contre les américains s'est fait autour de ceux qui représentaient le plus ce combat à outrance, autour de l'aile la plus intransigeante, la plus « jacobine ». Et cela, de la tête aux pieds, des organes centraux de la résistance aux organismes locaux. Cette structure, conçue pour la guerre totale, conçue pour se substituer à l'appareil d'Etat sud-vietnamien en place qui semblait avoir complètement lié son sort à la présence américaine, n'est plus tout à fait adaptée à la réalité nouvelle.

La résistance vietnamienne n'aura pas accédé au pouvoir après l'effondrement et l'élimination totale des forces regroupées derrière — ou autour — de Thieu, mais après un compromis avec celles-ci. Politiquement cela peut se traduire de bien des manières. Par une alliance ouverte entre le GRP et une partie des forces politiques de Saïgon, qui jusqu'ici se sont accomodées de Thieu. Mais aussi par un déplacement du rapport des forces politiques de Saigon, qui jusqu'ici différentes composantes de ce dernier, en faveur de ceux qui représentent le compromis, de ceux qui sont les plus aptes à refléter les forces que le compromis vise à intégrer dans la nouvelle direction du pays.

Ce déplacement du rapport des forces entraînera nécessairement des réajustements au sein des structures étatiques mises en place par le FNL, comme au sein du GRP ; réajustements qui se feront nécessairement au détriment de l'aile la plus radicale, la plus intransigeante — qui est d'ailleurs également l'aile la plus favorable au Nord-Vietnam — de la résistance sud-vietnamienne.

Est-ce la réalité qui a dessiné des faits nouveaux sur cette toile de fond ou l'imagination de quelques-uns ? En d'autres termes, les réajustements au sein du FNL ont-ils réellement commencé, et se sont-ils réellement produits au travers d'affrontements armés ?

La rébellion d'unités de maquisards est-elle une affabulation des informateurs — ou, comme l'affirment certains, des services secrets américains — mais sur la base de changements réels au sein de la direction du FNL ? Les deux hypothèses sont possibles, comme il est possible qu'en réalité rien n'ait eu lieu. Sur ce plan, ni les affirmations des uns, ni les démentis catégoriques du GRP ne prouvent rien. Ce dernier pratiquant la diplomatie secrète dans tous les domaines, on en sait plus sur la couleur des cheveux de la dernière petite amie de Kissinger, que sur ce qui se passe réellement dans les négociations ou des conséquences de celles-ci au Vietnam.

En tout état de cause, des modifications au sein du FNL sont inscrites dans la logique du compromis passé avec les forces du Sud-Vietnam de Thieu. Le FNL ne pourra y échapper.

Georges KALDY

Moyen-Orient

ISRAEL DÉTRUIT LA DERNIÈRE ARMÉE ARABE AVANT DE NÉGOCIER

Un kibboutz, installé sur le territoire occupé du Golan, bombardé par l'artillerie syrienne. Il sert de justification aux représailles israéliennes... et aux destructions bien plus importantes qu'elles font.
(Ph. A.F.P.)

ISRAEL, au lendemain de Munich, avait recommencé ses raids de représaille contre les fedayin du Liban. Les bombardements un instant « justifiés » par les « représailles », ont très rapidement changé de nom, et ils sont devenus, ce qu'ils n'avaient jamais cessé d'être, la liquidation la plus complète possible non seulement des « bases militaires » des Palestiniens, mais la liquidation des Palestiniens eux-mêmes.

Une fois ces opérations menées à bien, il restait encore à Israël, une armée à combattre : l'armée syrienne. En effet, si, pendant la guerre des Six Jours, l'équipement de l'armée égyptienne a été détruit avant même d'avoir été utilisé, il n'en a pas été de même de celui de la Syrie.

Pour l'Egypte, la destruction du matériel aérien s'est accompagnée d'une défaite complète de l'armée qui a montré à tous ce qu'elle était : une armée tout juste bonne à réprimer les luttes des Egyptiens mais incapables de tenir sa place dans un conflit armé. Plus que la destruction du matériel égyptien, la guerre des Six Jours a été la destruction du prestige de cette armée. Mais, pour la Syrie, les armées israéliennes ont certes conquis les hauteurs du Golan, mais elles n'ont pas détruit pour longtemps le prestige de cette armée qui peut encore apparaître, sur le plan moral aussi bien que sur le plan militaire, comme la possibilité pour les pays arabes, et surtout pour les Palestiniens, de prendre une revanche sur Israël.

Et c'est précisément dans ce cadre que se placent les bombardements répétés sur les bases militaires syriennes, les combats aériens au-dessus de Damas, les destructions de rampes de lancement avant même que les Russes aient fini de les installer. Le gouvernement israélien ne prend même pas la peine de chercher des prétextes pour ce faire. Il nettoie et détruit la seule armée qui jouisse encore d'un certain prestige au Moyen-Orient.

Cette guerre larvée qui ne dit pas son nom, et qui n'a finalement pas cessé au Moyen-Orient depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis la guerre des Six Jours, c'est en fait, dans cette partie du monde, la tentative de geler « définitivement » l'un des points chauds du globe. Et l'étape actuelle de destruction de l'armée syrienne doit être accomplie par l'impérialisme avant de quelconques « négociations » pour régler le problème du Moyen-Orient.

Au Vietnam, la « paix » passe par la constitution d'un gouvernement tripartite et la soumission aussi bien de Thieu que des maquis intérieurs, et c'est en train de se faire. A Berlin, la « détente » passe par la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est, et c'est déjà largement fait par Brandt. Au Moyen-Orient, la « négociation » ne peut avoir lieu qu'après la destruction de l'armée syrienne, et c'est ce qu'Israël fait ces jours-ci. Dans tout cela, les populations, qu'elles soient berlinoises, saigonnaises ou palestiniennes n'ont pas leur mot à dire. Ce sont les Grands qui règlent les problèmes. Le plus souvent militairement.

Thérèse MARCHAND.

Lutte de Classe

Le n° 4 - Novembre 1972 est paru

AU SOMMAIRE

— Quand la Ligue Communiste prend des « leçons de stratégie diplomatique ».

— L'Europe unie sera socialiste ou ne sera pas.

— Le Socialist Workers' Party, la bureaucratie syndicale et les travailleurs.

Bolivie

BANZER DÉVALUÉ

EN Bolivie, le régime du sinistre colonel Banzer semble connaître de grosses difficultés. L'état d'urgence a été décrété le 23 novembre sur l'ensemble du territoire. Les arrestations des dirigeants syndicaux des mineurs, des employés du textile se multiplient. Cela n'empêche pas le mécontentement, qui touche les travailleurs mais aussi d'autres couches de la population (paysans, membres du corps enseignant qui, jusqu'alors, avaient apporté leur soutien au régime), de s'exprimer. Les paysans de la vallée de Cochabamba par exemple sont entrés en rébellion armée ces derniers temps. Les mineurs de l'Altiplano, malgré la dure répression qui les a décimés en août 1971, lors du coup d'Etat de Banzer, ont organisé des manifestations. Dans la capitale, ce sont les ménagères qui ont manifesté.

Banzer et ses sbires pouvaient croire que la saignée qu'ils avaient opérée dans la population pour extirper « le communisme et la subversion », selon la formule rituelle en usage chez les « colonels » du monde entier, de la Grèce à l'Indonésie, leur aurait laissé un répit suffisamment long. Bourreaux repus, installés au pouvoir, ils pensaient sans doute pouvoir vaquer à leurs petites et grosses affaires sans se soucier des réactions populaires. Aussi, il y a moins d'un mois, ils avaient décidé de dévaluer le peso bolivien de 66,66 %, sans s'inquiéter le moins du monde des répercussions de cette mesure pour la population laborieuse, en particulier la hausse immédiate des produits de première nécessité. Par contre, ils avaient pris toutes les précautions pour profiter, eux, personnellement de leur propre décision. La spéculation allait bon train dans les sphères gouvernementales qui se débarrassaient prestement de leur pesos, contre de solides dollars. Parmi ceux qui ont profité de l'occasion, on cite les noms de la femme de Banzer, du commandant des forces armées, des principaux dirigeants du parti au pouvoir. Belle brochette !

Mais à vouloir trop compter ses sous, ce sont les jours de son régime que Banzer risque de devoir compter.

Argentine

LE MYTHE DE PERON

LE monde ne manque pas d'ex-dictateurs sud-américains déchus, rescapés des putschs, en exil. Juan Peron, qui régna en maître sur l'Argentine durant dix ans, de 1945 à 1955, est probablement le seul qui soit regretté par une partie importante de la classe ouvrière.

Rien pourtant ne prédisposait Peron au rôle d'idole des masses, au contraire. A l'époque de la montée des fascismes européens, cet obscur colonel ainsi que de nombreux officiers de l'armée argentine rêvent d'appliquer à leur pays un régime musclé à l'image de l'Allemagne et de l'Italie. Ils constituent dans l'armée un groupe pro-nazi qui cherche à prendre le pouvoir. Peron fait le voyage en Europe pour voir Hitler et Mussolini. Durant la guerre mondiale, il participe à des manœuvres de l'armée italienne.

Le 4 juin 1943, les militaires renversent le gouvernement conservateur et Peron devient secrétaire d'Etat au Travail. L'Argentine, qui est restée neutre dans le conflit mondial, s'enrichit alors en vendant cher sa viande et ses céréales aux peuples affamés des pays belligérants, et elle s'industrialise quelque peu.

Profitant de la vague de prospérité, Peron, qui soigne en même temps sa popularité, prend quelques mesures en faveur des travailleurs. Il rencontre alors une speakerine d'un poste de radio privé qui, après avoir échoué dans la carrière de vedette cinématographique, faute de talent, s'occupe d'une émission sociale : Evita Duarte. Cette dernière réussit à faire connaître le nom de Peron aux pauvres, à tel point que l'armée s'inquiète et fait arrêter le secrétaire d'Etat.

Sous l'impulsion d' « Evita » et de certains dirigeants syndicaux gagnés à Peron, la foule descend dans la rue pour réclamer la libération du colonel démagogue. Et ce 17 octobre 1945, l'armée, effrayée, préfère céder.

Peron est alors le maître de la situation. En février 1946, il se fait élire président de la République par 1.400.000 voix contre 1.200.000. Une nouvelle dictature commence. La police, bien en main, arrête et torture les opposants. L'armée compose. L'appareil syndical est renouvelé et peuplé de péronistes. Le droit de grève est interdit, mais une bureaucratie syndicale puissante se crée qui devient un des rouages du pouvoir péroniste.

D'ailleurs, avec une stupéfiante démagogie, le couple Peron-Evita (car ils se sont mariés entre-temps), continue à jouer la carte des pauvres descamisados, les sans-chemises. Pendant que Juan institue la sécurité sociale, augmente un peu les salaires, fait construire des cités ouvrières, nationalise des compagnies étrangères et fait des discours contre les USA, etc., Evita prend la direction d'un véritable ministère de la Charité : la Fondation Eva Peron. Elle distribue aux pauvres, qui viennent la trouver par milliers, modestes secours et bonnes paroles. Cela dure autant que la prospérité.

Mais à partir de 1949, les affaires commencent à aller mal : les exportations s'effondrent que ne sauvent pas deux dévaluations consécutives de la monnaie. Il faut solliciter un prêt des Etats-Unis et faire des concessions à leurs trusts pétroliers. L'inflation s'accroît, Peron bloque les salaires. En janvier 1951, une grève des cheminots est matée dans le sang par l'armée.

Peron s'est fait réélire triomphalement par 4.600.000 voix contre 2.300.000, mais le vent a commencé à tourner. Sa popularité est en baisse, l'armée songe à se débarrasser de lui, l'Eglise, qui l'avait soutenu jusque-là, passe dans l'opposition.

C'est bientôt la fin du régime. Après un premier échec, l'armée s'empare du pouvoir le 16 septembre 1955, et la dictature s'effondre sans gloire, aussitôt remplacée par une autre.

Mais le mythe péroniste est resté. Devant une armée farouchement antiouvrière, bien des travailleurs se souviennent du colonel qui leur a donné le treizième mois, et de sa femme dont certains syndicats avaient demandé au pape la canonisation lors de sa mort en 1952.

Peron, ce dictateur démagogue et pro-nazi, a réussi à s'attribuer tout le bénéfice de la prospérité relative qu'a connue l'Argentine durant la dernière guerre et dans l'immédiat après-guerre. Faute de dirigeants ouvriers honnêtes, nombre de travailleurs s'y sont laissé prendre, ont cru et croient encore au mythe péroniste.

Aujourd'hui, le dictateur vieilli, avec l'accord de l'armée, a mis fin à son exil espagnol. Mais il est incapable aujourd'hui, quelles que soient les illusions des travailleurs argentins sur ce point, de ressusciter cet essor économique exceptionnel qui fut le secret de sa réussite. Il lui reste à jouer le rôle de potiche.

André VICTOR.

Peron s'adressant à la foule de Buenos Ayres, en septembre 1954. C'était le jour de la « loyauté au président ». Un an plus tard il était renversé. (Ph. U.P.I.)

Pologne

LES BUREAUCRATES ET L'AUTOGESTION

A la mi-novembre a eu lieu le septième congrès des syndicats polonais. Curieux « syndicats » dont le congrès est ouvert par le numéro un polonais lui-même, Gierek. Exactement comme si le congrès de la CGT en France était présidé par Pompidou ! Le même Gierek a d'ailleurs bien précisé que les différends entre les ouvriers et leur direction devaient être résolus « sans engendrer de conflits ni perturber le rythme du travail ». *Pas question évidemment de reconnaître le droit de grève.*

Il est vrai que ce droit, les ouvriers polonais l'avaient pris il y a deux ans à Gdansk, Gdynia, Szczecin, Lodz. Ils avaient même pris le droit d'insurrection ! Alors, il faut bien que Gierek ait l'air de leur offrir quelque chose. Les salaires restent en effet très bas : le salaire minimum vient seulement d'être porté à ... 1.000 zlotys soit 220 F. Alors, on met en avant les perspectives exaltantes de l'autogestion. Cela coûte moins cher ! Dans ce domaine, les dirigeants polonais emboîtent le pas aux Yougoslaves qui essaient depuis vingt ans de berner leurs ouvriers avec ce hochet.

Mais si les ouvriers polonais n'ont pas grand-chose à attendre de cette autogestion, peut-être les bureaucrates espèrent-ils avoir quelque chose à y gagner depuis qu'ils ont entendu parler des « millionnaires abusifs » de Yougoslavie, ce qui sous-entend qu'il en existe bien d'autres !

Jean HAINAUT.

Maroc

Pour "aller à la soupe", la gauche bourgeoise veut que l'assiette soit pleine

LES résultats de la dernière tentative d' « ouverture » de Hassan II vers les partis de « l'opposition » bourgeoise marocaine sont maintenant connus.

Après avoir longuement marchandé, la plupart des partis ont refusé de constituer un gouvernement de « coalition », sous la tutelle de Ahmed Osman, le beau-frère du roi, un inconditionnel de la monarchie que Hassan vient de nommer Premier ministre. Seuls deux petits partis sans importance, le « Mouvement populaire » et le « Mouvement populaire constitutionnel et démocratique », ont accepté d'entrer dans le nouveau cabinet. Ce n'est évidemment pas cela qui peut tirer Hassan II d'affaire.

Il y a fondamentalement deux raisons au refus des principaux partis (l'Istiqlal et l'U.N.F.P.) de constituer aujourd'hui un cabinet d' « union nationale » sous la houlette de Ahmed Osman. La première, c'est qu'au moment où tout le monde redoute une troisième tentative de l'armée contre la monarchie, les politiciens de l' « opposition » bourgeoise ne tiennent pas trop à se compromettre aux yeux des militaires, en offrant une béquille « populaire » à Hassan II.

La deuxième raison, sans doute la plus importante, c'est que malgré toute la « bonne volonté » dont les partis ont pu faire preuve, le roi ne leur a *rien* concédé. L'Alaouite veut s'attacher leurs services sans avoir à payer les gages, tandis que les partis qui s'estiment, à tort ou à raison, dans une relative situation de force par rapport au Palais depuis l'affaire du 16 août dernier, voudraient au contraire faire monter quelque peu les enchères.

En se faisant désirer aujourd'hui, ils espèrent amener le roi à leur faire bientôt de nouvelles propositions, et pouvoir négocier, demain, un accord de gouvernement qui leur soit plus favorable.

Mais quoi qu'il en soit des espoirs du des illusions des Ibrahim et des Bouabid (leaders des deux fractions de l'U.N.F.P.), de quelque côté qu'ils se tournent, leurs maux sont également infinis. Incapables d'ouvrir la moindre perspective aux ouvriers et à la masse des fellahs qui croupissent dans la misère, coincés entre l'armée, les féodaux et l'impérialisme, tout ce qu'ils peuvent à la rigueur négocier, c'est un compromis pourri avec le petit roi. Lamentables perspectives d'avenir. Mais seules « perspectives » possibles pour une aussi lamentable « opposition ».

Antoine VEGA.

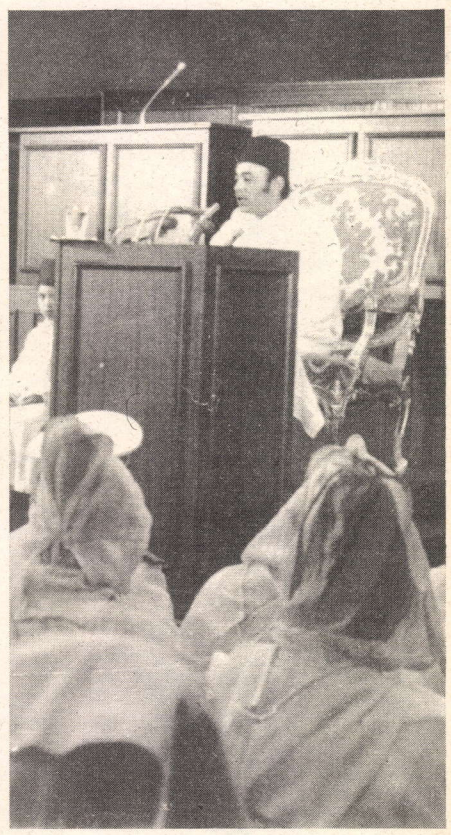

Hassan II. (Ph. A.F.P.)

Les problèmes du logement

Foyer de travailleurs immigrés (Drancy)

Incidents entre la municipalité, les gauchistes et les locataires

DIMANCHE 12 novembre, de graves incidents se sont déroulés au foyer de travailleurs immigrés situé rue d'Alsace-Lorraine à Drancy.

Dans ce foyer, les locataires font la grève des loyers depuis maintenant onze mois. Ils réclament la construction d'un nouveau foyer pour reloger une partie d'entre eux. En effet, le foyer était prévu à l'origine pour six cents personnes. Mais les locataires y sont maintenant entassés à plus de neuf cents, moitié Arabes et moitié Africains noirs.

Dès le début de la grève, la municipalité (PCF) avait refusé d'écouter les revendications des grévistes, avec comme « argument » qu'il y avait déjà trop d'immigrés à Drancy et qu'il fallait que le nouveau foyer soit construit dans une autre commune. Elle allait même plus loin. Et l'été dernier, le PC local se livrait à une propagande raciste auprès des habitants du quartier où se trouve le foyer, sur le thème : « il y a déjà trop de Noirs et d'Arabes dans le coin, c'est dangereux, vous ne voulez pas qu'il y en ait encore plus... »

Mais dimanche dernier, pour la première fois depuis le début de la grève, une délégation de la municipalité, comprenant des représentants du PCF, du PS, etc., se rendait au foyer dans la matinée. Ils se répandaient en belles promesses sur le relogement. Mais ils ajoutaient que les locataires feraient bien de se débarrasser des gauchistes qui ne servaient qu'à entretenir le désordre et à empêcher d'arriver à une solution. Avec des arguments racistes, mais inversés, du type : « Pas de blancs ici... » ils trouvaient un écho auprès des éléments les plus arriérés parmi les locataires.

Il faut dire que depuis le début de la grève, un certain nombre de groupes gauchistes venaient dans le foyer où ils étaient bien accueillis. C'était en particulier le cas pour le groupe Révolution, qui avait dans le foyer un certain nombre de sympathisants, membres de Révolution-Afrique, organisation créée par ce groupe pour les Africains noirs.

Pendant près d'un an, les gauchistes, et Révolution en particulier, avaient axé toute leur « action » sur la propagande contre le PCF, ce qui revenait à ne rien proposer du tout. Et la masse des locataires qui n'étaient ni gauchistes, ni même sympathisants (malgré toutes les illusions que Révolution pouvait se faire sur ce point), étaient conscients que la grève pourrissait. En outre, l'attitude des gauchistes qui considéraient le foyer comme un terrain conquis, assistaient aux assemblées et aux réunions du Comité de grève (qui avait « fusionné » avec le Comité de soutien), n'était pas comprise, c'est le moins que l'on puisse dire, par la majorité des locataires.

En fait, ni les militants de Révolution, ni les locataires qu'ils influençaient, n'avaient réussi à donner à la grève une organisation et une unité. Ils avaient fini au contraire par se couper de l'ensemble des locataires.

Les incidents qui se sont produits le dimanche 12 sont la conséquence directe de la propagande raciste des délégués de la mairie, mais ils sont aussi en partie la conséquence de cette situation.

En effet, un meeting, organisé par le Comité de grève-Comité de soutien, était prévu pour l'après-midi. Mais à la suite de la délégation de la municipalité, des discussions violentes éclataient dans le foyer entre partisans et adversaires des gauchistes. Informé de la situation, le Comité de grève-soutien décidait pourtant de maintenir le meeting au lieu d'attendre que la situation se soit clarifiée.

Affiche de **Lutte Ouvrière** dénonçant les scandaleuses conditions de vie des travailleurs immigrés qui entraînèrent, le 2 janvier 1970, la mort de cinq Africains dans un foyer.

Au lieu d'appeler, comme les révolutionnaires, à l'unité de tous les travailleurs contre la bourgeoisie, le PCF développe les préjugés racistes ! (Ph. L.O.)

En fait, le meeting ne put avoir lieu. Dès que les premiers orateurs tentèrent de parler, leur voix fut couverte par les cris : « Dehors les blancs... ». Les bagarres reprirent, à coups de bâtons et de couteaux. Pour finir, un certain nombre de délégués d'autres foyers en grève, invités à la réunion, durent s'improviser en service d'ordre pour que les Français présents puissent évacuer sans trop de mal.

Le lendemain, l'Humanité écrivait triomphalement que les locataires du foyer de Drancy avaient chassé une bande de gauchistes venus semer la perturbation dans le foyer. Elle se gardait bien de dire avec quels arguments racistes la municipalité PC de Drancy était parvenue à ce beau résultat.

En tout cas, entre les manœuvres de la mairie et l'irresponsabilité des gauchistes, le résultat pour les travailleurs du foyer de Drancy a été l'isolement, la division et la démoralisation.

Correspondant L.O.

Villefranche-sur-Saône

Quand les locataires refusent de payer, l'Office des HLM s'aperçoit qu'il demande trop

LA cité HLM de Belleroche-Ouest à Villefranche-sur-Saône (30 km de Lyon) est une cité nouvelle de plus de 400 logements.

Tout de suite, dès son utilisation, de nombreux problèmes se sont posés, en particulier à propos des charges de chauffage. En novembre de l'année dernière, les locataires recevaient la note pour les provisions de chauffage de l'année 1971-1972 : 960 F pour un F 4. Elles étaient en augmentation de près de 40 % par rapport à l'année précédente ! Les discussions allaient bon train à l'occasion des rencontres dans les escaliers ou sur les parkings. Il fallait réagir et il fut décidé de s'organiser dans un Comité de défense des locataires.

Plus de 100 personnes se retrouvèrent à la première assemblée générale. De nombreux volontaires se proposèrent pour s'occuper activement du Comité (désignation de responsables d'immeubles, tâches techniques, etc.).

En comparant avec les tarifs des autres cités, il fut décidé lors d'une autre assemblée de ne payer que ce que l'on jugeait convenable, c'est-à-dire 680 F pour un F 4.

Lors d'une entrevue avec l'office des HLM, celui-ci ramena les tarifs à 800 F (toujours pour un F 4). Mais cette proposition, bien qu'insuffisante, eut cependant le mérite de montrer aux locataires qu'il était possible d'amener l'office des HLM à accorder un rabais de 160 F. Cela ne fit qu'encourager tout le monde et la proposition fut rejetée.

Dans chaque immeuble, un responsable passait chez tous les locataires pour expliquer ce qu'il fallait faire et pour distribuer une lettre type où chacun mentionnait la somme calculée par le Comité sur la base des 680 F pour un F 4, et correspondant au type de son logement.

C'est ainsi que la grande majorité des locataires ne payèrent que ce qui avait été déterminé en assemblée générale.

Les HLM essayèrent de contre-attaquer en envoyant des sommations ou des avis de saisies pour ceux qui avaient des retards de loyers. Mais ces procédés n'impressionnèrent pas vraiment l'ensemble des locataires.

Une délégation du Comité se rendit fin octobre à l'office de Lyon. Elle eut la surprise d'apprendre que le montant des charges de chauffage pour 1971-1972 ne s'élevait plus qu'à 640 F pour un F 4. Il y avait eu « erreur » paraît-il ! Finalement, chaque locataire avait encore un peu trop payé et l'office nous doit de l'argent.

C'est une victoire : la première réaction organisée des locataires s'est révélée payante. Bien d'autres points restent à acquérir (commerces, halte-garderies, crèches, aires de jeux). Mais les locataires y auront appris qu'il est possible de se défendre.

Correspondant L.O.

Rassemblement de la "gauche unie" le 1er décembre à Paris

Fabre, vous connaissez ?

Cinq cent mille tracts déjà diffusés aux bouches de métro, des appels chaque jours plus solennels dans l'Humanité, **l'appui officiel de la CGT, l'organisation d'une manifestation de jeunes qui se rendront en cortège au Parc des Expositions de la porte de Versailles : le PCF fait décidément bien les choses pour que la première manifestation centrale de la gauche unie (et pour l'instant la seule prévue) soit une réussite.**

Car s'il y a trois partenaires dans le Comité de liaison de la gauche unie, c'est le quotidien du PCF qui mène campagne, ce sont ses militants qui diffusent les tracts et collent les affiches, ce sont eux aussi, n'en doutons pas, qui vont remplir le Parc des Expositions ce 1er décembre.

Cela tient, bien sûr, à ce que le Parti Socialiste n'a ni quotidien ni militants, et les Radicaux de gauche encore moins.

Mais c'est surtout le symbole parfait de ce qu'est cette union de la gauche que les dirigeants du PCF sont si fiers d'avoir conclue.

En refusant, lors de la conclusion du Programme Commun, l'idée d'un contrat de législature, Mitterrand a déjà indiqué clairement qu'il refusait de lier son sort à celui du PCF. Il accepte bien d'être élu et de laisser élire ses amis du Parti Socialiste avec les voix que peut leur amener le PCF, et pour cela il a accepté le Programme Commun qui va faciliter cet apport.

Mais il n'est pas question pour lui de se lier davantage les mains. Une fois au parlement, le PS agira au mieux de ses intérêts. Si ce sont en même temps ceux de la « gauche unie » tant mieux pour le PCF, sinon tant pis.

Bien plus d'ailleurs, dès maintenant, Mitterrand n'a pas caché qu'il voulait « le plus possible de Programme Commun, le moins possible d'action commune ». **Et la seule action commune retenue en effet, parmi toutes celles que proposait le PCF, a été ce rassemblement à Paris le 1er décembre qui sert tellement la publicité de Mitterrand.**

Mitterrand ne veut pas lier son sort à celui du PCF. Il ne veut même pas faire semblant l'espace d'une campagne électorale. Il ne veut rien faire qui puisse créer d'illusions à ce sujet dans le pays. Tout au plus, si ces illusions existent sans lui et malgré lui, veut-il bien en tirer le meilleur parti possible... pour lui-même.

Et c'est au service de ce politicien que les Marchais, Leroy et Fajon sont en train de mobiliser les forces de leur parti. C'est en agents électoraux de celui-ci qu'ils transforment depuis quinze jours les milliers de militants communistes de la région parisienne. Et s'ils meurent d'envie de quelque chose c'est de le faire pour ceux de la France entière.

Ce sont eux aussi, pour faire bonne mesure sans doute qui, depuis quelques jours, popularisent le nom d'un obscur député radical, Fabre. Inconnu jusque-là, il n'a d'autre mérite que d'avoir pris la tête des députés radicaux qui, après avoir accepté Jean-Jacques Servan-Schreiber en espérant qu'il allait leur servir de locomotive électorale, ont finalement estimé que leur siège était plus assuré par l'alliance avec la gauche. Et voilà Fabre sacré par le PCF comme le troisième grand homme de la gauche française aux côtés de Mitterrand et de Marchais. Comme quoi pour être un homme de gauche dans ce pays, aux yeux des dirigeants du PCF, il suffit d'être un parlementaire sans scrupule.

Tout le passé de ces hommes politiques, et aussi toute leur politique présente indique qu'ils seront si l'occasion s'en présente, de nouveaux Dadalier — le radical qui, après avoir participé au gouvernement de Front populaire, a dirigé le gouvernement de 1939, dissout le PCF et jeté les communistes en prison — ou de nouveaux Mollet — le socialiste élu en 1955 pour faire la paix en Algérie qui obtint les pouvoirs spéciaux et à l'occasion les voix des députés communistes, envoya le contingent faire la guerre et, pour finir, alla chercher De Gaulle en 1958.

Marchais, Mitterrand et Fabre : une poignée de main historique. Mais ce ne sont pas ceux qui ont le plus large sourire qui ont forcément réussi la meilleure affaire. (Ph. U.P.I.)

La politique d'union de la gauche du PCF aujourd'hui, c'est cela : fabriquer de nouveaux Daladier, de nouveaux Mollet, parer de l'auréole d'hommes de gauche des politiciens bourgeois, les présenter comme tels aux travailleurs, créer les illusions qui, demain, leur permettront de remplir une besogne dont, outre évidemment les travailleurs, les militants communistes eux-mêmes seront peut-être les premières victimes.

Mais que prouve cette politique de la part des Marchais, Leroy et autres Fajon, sinon qu'ils n'envisagent d'autre avenir pour eux-mêmes et leur parti qu'une place de ministre sous la houlette de Mitterrand-Mollet et de Fabre-Daladier ?

Jacques MORAND.

Il y a quelque chose de pourri à la tête de ce parti !

Le 21 novembre dernier, devant l'auditoire de la conférence des Ambassadeurs, Jacques Duclos, membre du Comité central du PCF, vantait les mérites du programme commun de la gauche et dénonçait les méfaits du « capitalisme monopoliste d'Etat ». Paraphrasant Hamlet, il affirma « qu'il y avait quelque chose de pourri au Royaume de France ». *Et comme preuve de la décomposition avancée du régime, Duclos cita tous les crimes qui, selon lui, étaient restés impunis : celui de Bruay-en-Artois, le meurtre de Markovitch, ancien garde du corps d'Alain Delon, l'enlèvement et l'assassinat de Ben Barka et... l'enlèvement de Nogrette par un commando maoïste toujours pas identifié !*

Ainsi, pendant que Tramoni, l'assassin de Pierre Overney, a été mis en liberté par la justice bourgeoise et qu'il a tout le loisir de proposer à d'autres employeurs ses particuliers talents, le PCF, par la voix de Duclos, regrette simplement que le commando maoïste responsable de l'enlèvement de Nogrette ne soit pas encore sous les verrous. Pour le PCF, enlever un cadre et lui rendre la liberté sans l'avoir malmené est un crime bien plus grand que d'assassiner avec le plus grand sang-froid un jeune ouvrier à la porte d'une usine. Par ces déclarations répugnantes, Duclos, porte-parole du PCF, donne par avance des gages à la bourgeoisie française : il lui répète, au nom de son parti, « nous serons de loyaux serviteurs, nous ne ferons rien qui remette en cause votre système et vous pouvez nous faire confiance pour vous débarrasser de tous les gêneurs ».

Décidément, il n'y a pas que dans le « Royaume de France » qu'il y a quelque chose de pourri !

Sylvie FREJUS.

Marchais au "Times"

JE SUIS PRÊT A M'APLATIR

Interrogé par le journal anglais *The Times,* Georges Marchais s'est vu poser le délicat problème : qu'arriverait-il si la gauche n'est pas majoritaire aux prochaines législatives ? Bien entendu, a dit Marchais, il n'est pas question de collaborer avec les centristes. Mais, a-t-il ajouté, *« si la gauche était extrêmement proche de la majorité à l'Assemblée Nationale sans toutefois l'atteindre, il est évident qu'une situation absolument nouvelle serait créée dans le pays. Des républicains, des opposants au régime actuel, dès aujourd'hui désorientés par le ralliement anticipé de MM. Lecanuet et Servan-Schreiber à une coalition des droites, inclineraient sans doute dans ces conditions à soutenir un gouvernement démocratique. Dans cette hypothèse, il nous semble que les partis de gauche pourraient, évidemment, d'un commun accord, accepter leur concours dès lors qu'ils souscriraient au programme commun de la gauche ».*

Ah, qu'en de jolis termes ces choses-là sont dites ! Ainsi, tout en rejetant toute coalition avec des centristes, Marchais n'est pas contre la collaboration avec les « républicains », les « opposants » qui inclineraient vers la gauche. Mais la question se pose : qu'est-ce qui distingue un vilain « centriste » d'un brave « républicain » ? C'est sans doute tout simplement le fait que l'un penche vers l'UDR, tandis que l'autre, « désorienté », incline vers un « gouvernement démocratique »,

On ne peut qu'en conclure que la différence est bien maigre, et qu'un « républicain » peut après tout se changer très vite en un « centriste », et vice-versa. Et puis, que se passera-t-il si Mitterrand voit un bon « républicain » là où Marchais ne voit qu'un affreux « centriste », et choisit, une fois élu grâce aux voix du PC, de s'allier avec sa droite ?

On verra sans doute alors Marchais se lamenter que Mitterrand soi-même, de « républicain », et même de « socialiste », ne soit plus qu'un vulgaire « centriste »:

Il est vrai que Marchais a précisé à l'avance que le PC *« ne présentera aucune revendication excessive »* pour sa participation au gouvernement. Alors, devinez : quelle est la différence entre un gouvernement « centriste » et un gouvernement « démocratique » ? Il n'y en a qu'une : le strapontin que l'on veut bien, dans le second cas, laisser aux ministres du PCF. Pour peu qu'ils lui laissent un tel strapontin. Marchais est prêt à baptiser « républicains » tous les « centristes » de la terre.

André FRYS.

RÉUNIONS PUBLIQUES DE lutte ouvrière

Bordeaux

CHANGER LES DÉPUTÉS
OU
CHANGER LA VIE ?

VENDREDI 1er DECEMBRE 1972

à 20 h 45
A « L'AIGLON »
Place Puy-Paulin

Rouen

CHANGER LES DÉPUTÉS
OU
CHANGER LA VIE ?

VENDREDI 8 DECEMBRE

à 20 h 30
HALLE AUX TOILES
Participation aux frais : 2 F.

Paris

LES RÉVOLUTIONNAIRES
ET LES PROCHAINES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

VENDREDI 15 DECEMBRE 1972
à 20 h 30
A LA MUTUALITE
24, rue Saint-Victor, PARIS-5e
Participation aux frais : 2 F

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS DÉFEND LE PROGRAMME COMMUN

Marchais, Fajon, Leroy. Convaincre les travailleurs que le Programme Commun est à leur service : une tâche bien lourde. (Ph. A.F.P.)

Grenoble : Georges Marchais, NON AUX 40 H IMMEDIATES !

A Grenoble, le 16 novembre, G. Marchais et P. Juquin participaient à une réunion-débat de six mille participants.

Après une introduction sur la politique anti-ouvrière du gouvernement actuel, et sur les raisons que nous aurions de soutenir le Programme Commun, des questions furent posées.

A la question vigoureusement applaudie demandant si le gouvernement d'Union Populaire réquisitionnerait, pour loger les travailleurs, le million d'appartements inoccupés en France parce que trop chers, Marchais, visiblement mal à l'aise, passa la parole à Juquin qui répondit qu'il n'était pas pour la réquisition, que cela était valable à la Libération à cause de la pénurie, mais qu'aujourd'hui il fallait respecter la propriété privée **« fruit du travail individuel et de l'épargne ».**

A un militant CGT des usines Progil à Pont-de-Claix, très applaudi, qui lui demandait si **« ramener la semaine de travail à 40 heures »** cela voulait dire tout de suite ou plus tard, Marchais répondit que ce ne serait pas immédiat, mais qu'à la fin de la législature, à savoir cinq ans (c'est-à-dire en... 1978), cet objectif serait réalisé.

Une autre personne lui demanda pourquoi le PCF s'alliait avec Mitterrand, onze fois ministre dans des gouvernements anti-ouvriers de la IV[e], responsable de la condamnation à mort d'un militant communiste algérien. Marchais répondit qu'il regardait vers l'avenir, et non vers le passé, et que, de toute façon, il laissait la responsabilité de ce jugement à la personne qui avait posé cette question.

A noter que ces trois questions furent applaudies par la salle, en grosse majorité acquise au PCF. A tel point même que Marchais, mécontent, demanda aux spectateurs de ne pas prendre parti pour ou contre ceux qui posent des questions.

Un débat intéressant qui montre que si le PCF sait créer des illusions, pour tempérer celles-ci, il sait aussi lever certaines ambiguïtés.

Correspondant L.O.

Clermont-Ferrand : Pierre Juquin, VIVE LA HIERARCHIE !

JEUDI 9 novembre, Pierre Juquin, du Comité Central du PCF, animait un débat salle Gaillard. Devant cinq cents personnes où dominaient enseignants et étudiants, l'orateur présenta rapidement le Programme d'Union de la Gauche et ouvrit le débat.

Un camarade de notre tendance : **« Pourquoi Michelin n'est-il plus sur la liste des nationalisations ? A-t-on consulté les travailleurs ? »**

Réponse : **« Michelin a été supprimé de la liste parce que les camarades socialistes ne l'ont pas voulu. Mais les treize nationalisations envisagées représentent 50 % des investissements industriels. Ce sera un levier puissant pour lutter contre le grand Capital ».**

Sur la grève de Michelin à OPK : **« Pourquoi les travailleurs n'ont-ils pas été consultés pour mener la lutte ensemble ? »**

Réponse : **« Des consultations, il y en a eu : les ouvriers ont bien décidé démocratiquement des formes d'action, selon les ateliers : pétition, débrayage, délégation. N'est-ce pas cela consulter les travailleurs ? »**

Le président du Comité Droit à la santé intervient pour s'étonner du silence du Parti Communiste Français qui avait, pourtant, participé aux premières réunions, publié des articles dans sa presse, puis a fait brusquement silence sur l'affaire, malgré la mise en cause du gouvernement. Alors comment peut-il expliquer son attitude ?

Réponse d'un ton furieux et embarrassé du secrétaire fédéral qui réplique : **« Ce client (!) soulève, en effet, un problème réel : celui de la santé. Nous suivons l'affaire de très près. Mais nous agirons selon nos méthodes, mais en aucun cas, nous ne participerons à un organisme manœuvré par des gauchistes... ».**

Après le couplet habituel sur les gauchistes, Juquin doit répondre au secrétaire de la CGT des Hôpitaux qui fait état des réticences du personnel au salaire à 1.000 F et aux augmentations en pourcentage.

Réponse : **« Il est toujours facile de faire de la surenchère : 1.500 F, 2.000 F et pourquoi pas 5.000 F par mois ! Il ne s'agit pas de supprimer ni d'écraser la hiérarchie. Mais, et les travailleurs le savent bien, il faut qu'il y ait une hiérarchie. Ce qu'il faudra, c'est relever les bas salaires et aider les OS, par des stages, à passer les échelons. Enfin, il faudra surtout réorganiser les richesses françaises pour relancer les productions nationales. Comme cela, on arrivera à diminuer l'exploitation... »**

Voilà ce que le PCF appelle « changer la vie ».

Correspondant L.O.

Orléans : Etienne Fajon, LIBERTE DE LA PRESSE ?

MARDI 14 novembre, devant quatre cents personnes, Etienne Fajon, aidé entre autres par Merlot (membre du Comité Central et candidat aux législatives à Orléans), et par Le Moal (suppléant de Merlot, et par ailleurs inspecteur central aux Chèques Postaux de la Source !), ont exposé la nécessité de voter en mars prochain pour le Programme Commun.

A une question d'une camarade, reprenant certains passages du livre de François Mitterrand, **Ma part de vérité,** et faisant part de ses doutes sur la constance politique des Max Lejeune et compagnie, Fajon nous a rassurés en expliquant que **« si on recherchait tout ce qui avait été écrit auparavant, il n'y aurait jamais d'union »,** c'est-à-dire que tout le monde change de positions dans le temps, et que c'est normal. **(« Il ne faut pas revenir en arrière, sur les erreurs passées : en 1958, le PS était opposé au PC, mais il n'est pas question de lui en vouloir. »)** Et comment nous démontre-t-il que Mitterrand a changé ses positions ? Tout simplement parce que Mitterrand a signé !

A une question posée pour savoir si les difficultés de l'Union Populaire au Chili ne se retrouveraient pas en France en mars prochain, Fajon, après avoir exposé son bla-bla-bla sur les difficultés de la voie chilienne vers le socialisme, déclara que, de toute façon, le seul fait que le gouvernement Allende tienne depuis deux ans est une victoire. Que de perspectives pour la France ! Nous sommes prévenus : voir Marchais et Mitterrand avec un strapontin ministériel pendant un, deux ou trois ans, ce serait presque le **nec plus ultra !**

Un camarade de Lutte Ouvrière, après avoir rappelé le paragraphe du Programme garantissant la liberté d'expression pour tous, a reposé le problème du blocage de **L.O.** aux NMPP par la CGT et le PCF. Fajon a, bien sûr, repris l'explication connue selon laquelle les employés en avaient assez d'être insultés par les vendeurs de **L.O.**, mais il a surtout ajouté que sous un Gouvernement Populaire, les gauchistes auraient l'entière liberté de vendre leurs journaux sans exception. On se demande seulement pourquoi sur ce point, le PC attend d'être au pouvoir pour respecter cette liberté d'expression !

Correspondant L.O.

Paris-19[e] : Roland Leroy, CONSERVER LA POLICE, INDEMNISER LES PATRONS

MARDI 7 novembre, dans le 19[e] arrondissement, le PCF organisait un débat sur le Programme Commun de la gauche.

A la situation actuelle des travailleurs, Roland Leroy opposa **« l'immense espoir de changement »** que donnerait, selon lui, l'existence du Programme Commun. Et le débat fut ouvert.

Une question fut posée sur la police ; après avoir rappelé que la police a toujours réprimé les manifestations d'opposants, les grèves, même dans les périodes où la gauche était au pouvoir, la question fut la suivante : **« Sous l'Union Populaire, la police défendra-t-elle à la fois les patrons et les travailleurs, dont les intérêts sont pourtant fondamentalement opposés ? Et que veut dire la démocratisation de cette police qui a toujours été démocratique au sens où elle recrute par exemple parmi les chômeurs venus des campagnes ? ».**

A cette question, qu'il jugea **« intéressante »,** Roland Leroy répondit en substance : Il faut à l'Union Populaire une police au service de l'immense majorité de la population. Désarmer la police, ce serait affaiblir l'Union Populaire qui aura à lutter pour imposer la volonté de l'immense majorité des Français... Vous n'avez pas bien lu le Programme Commun, il est bien spécifié que la police sera démocratisée non seulement dans son recrutement mais aussi dans sa formation. Ce qui veut dire qu'on aura une police au service de l'ensemble de la population, avec « des commissaires issus du peuple »...

Dans la salle, pourtant composée en majorité de membres et sympathisants du PC, il y eut quelques remous, un jeune fit remarquer que cela ne répondait « pas vraiment » à la question.

D'autres questions permirent à l'assistance de profiter du talent qu'ont les dirigeants du PC... pour parler sans rien dire, et surtout sans lâcher une parole imprudente que les travailleurs pourraient prendre au mot. On peut en juger : à la question **« Pourquoi ne pas nationaliser des entreprises sans indemniser les patrons ? »,** Roland Leroy répondit textuellement : **« Il n'est pas exclu de penser que, dans certains cas, des capitalistes ne soient pas indemnisés, ou du moins pas dans les mêmes proportions que les petits porteurs... ».**

Correspondant L.O.

La classe ouvr
les contrats co

APRES les avoir longtemps dénoncés, la CGT vient de signer à la SNIAS et à Citroën des accords d'entreprise-maison. Cette politique n'est pas nouvelle, elle s'inscrit dans une perspective plus générale d'abandon des conventions collectives, et d'adaptation aux tactiques patronales de division et de morcellement de la classe ouvrière.

Pourtant, les conventions collectives avaient été la réponse des travailleurs à l'arbitraire du patron et à sa toute puissance face aux ouvriers isolés.

La bourgeoisie triomphante inscrivait sur son drapeau « Liberté, Egalité, Fraternité ». Mais si cette généreuse devise a effectivement un sens réel pour tous les bourgeois, elle n'est par contre, pour les classes travailleuses qu'un leurre, un mythe que patrons et gouvernements bourgeois se sont toujours efforcés de rendre crédible auprès de la classe ouvrière.

Pour un travailleur, sa liberté est celle de se faire exploiter. De même, il ne peut pas y avoir d'égalité abstraite entre un ouvrier et un patron. Cette idée d'égalité recouvre un rapport d'inégalité foncière entre ceux qui se pressent à la porte des entreprises et ceux qui décident qui ils embaucheront, à qui ils permettront de travailler et de vivre. Chaque travailleur, en concurrence avec le travailleur voisin, se retrouve alors seul face au patron.

Mais justement, toute l'histoire du mouvement ouvrier s'inscrit dans les efforts successifs faits par les travailleurs pour ne plus être seulement des individus isolés face à un patron. La lutte entre le Capital et le Travail sera marquée très tôt par les efforts des travailleurs pour briser cette division en leur sein, pour ne plus signer seuls un contrat individuel qui les lie individuellement au patron. La classe ouvrière, depuis qu'elle existe en tant que telle, lutte pour imposer par son nombre, sa cohésion, l'unité de ses intérêts et pour ne plus être considérée comme une somme d'invidus isolés, mais comme une collectivité soudée, une classe sociale unie. Là seulement réside sa force. Et la force de chaque travailleur réside aussi dans le fait qu'il appartient consciemment à la classe ouvrière.

C'est pourquoi, pendant toute une période, l'évolution des rapports entre patrons et travailleurs, l'évolution des types de contrats de travail, sera marquée d'une part, par la lutte des travailleurs pour se faire reconnaître comme classe sociale, et d'autre part, par la résistance du patronat à tout contrat collectif qui entérinerait, en quelque sorte, cette solidarité ouvrière, et contribuerait à mettre en face de chaque patron non plus des hommes isolés, rivaux, mais une véritable classe unie.

La résistance du patronat

Ainsi, dès leur apparition, les unions de travailleurs eurent à affronter la résistance patronale, et la réalisation de contrats collectifs, finalement très récente, s'est toujours faite sous la pression ouvrière. Les premiers qui mériteront une telle appellation datent de 1919 et furent dès le début, entachés de maintes restrictions, imposées par la bourgeoisie.

Les patrons s'efforcèrent d'en réduire la portée en précisant qu'ils n'engageaient que les signataires, que signés par les syndicats, ils ne concernaient que les syndiqués (syndicats et syndiqués patronaux, d'une part, ouvriers, d'autre part). De même, en 1936, le patronat français, forcé et contraint par la mobilisation ouvrière, accepta le principe des conventions collectives, mais fit tout pour les restreindre, et dès le lendemain de la grève, s'empressa de les tourner et de les violer. Ces conventions collectives nationales qui concernaient l'ensemble des travailleurs d'une branche d'industrie à travers tout le pays, la bourgeoisie œuvra à les déprécier en favorisant, dès qu'elle le put, un retour à des contrats de moindre ampleur. Ce furent les accords d'entreprise qui renvoyaient les travailleurs discuter avec leur patron, dans leur entreprise. Ainsi on comptait empêcher, ou du moins mettre des barrières, à la liaison entre les revendications des travailleurs de différentes entreprises, et contribuer à l'émiettement tant des luttes que du sens de la solidarité de classe parmi les travailleurs.

Les syndicats laissent faire

A cette politique de division délibérément poursuivie par la bourgeoisie, les syndicats ouvriers n'opposèrent pour ainsi dire pas de résistance. Cela est d'ailleurs toujours vrai. Au lieu d'œuvrer à l'élargissement, l'extension, la revalorisation des conventions collectives nationales délaissées par le patronat et qui, depuis leur création, ont vu leur contenu vieillir et être réduit au minimum, les syndicats ouvriers, sans exception, suivent les patrons sur leur terrain en acceptant, et même en réclamant, des accords d'entreprise ou d'établissement.

Par ailleurs, les syndicats ont emboîté le pas à la bourgeoisie dans la politique qu'elle mène depuis une quinzaine d'années et qui consiste à réaliser des contrats d'un type nouveau. Contrats de progrès (dans la Fonction Publique), contrats de participation, d'intéressement ou autres, autant de contrats signés en dehors de toute mobilisation ouvrière, entre syndicats représentatifs et patrons qui visent par là, avant toute autre chose, à lier les mains aux travailleurs. C'est là une manière pour la bourgeoisie, de manœuvrer et de dévoyer le sens même de contrat collectif. Car, tandis que les conventions collectives de 1936 répondaient à une intervention collective de la classe ouvrière, les contrats d'aujourd'hui accordés par les patrons, visent à instaurer de nouveaux rapports de collaboration de classes.

Chaque travailleur, en concurrence avec le travailleur voisin, se retrouve seul face à son patron ! (Ph. Kagan)

Pour de véritables conventions collectives nationales !

Mais, même si certains accords d'entreprise apportent une amélioration sensible des salaires ou des conditions de travail de la classe ouvrière, il est indispensable à tous ceux qui affirment défendre non seulement ses intérêts immédiats mais ses intérêts généraux, de lutter contre tout ce qui divise la classe ouvrière ou contribue à la leurrer. Et c'est pourquoi tous les militants révolutionnaires ne peuvent que se prononcer contre les accords d'entreprise, dénoncer ce qu'ils signifient politiquement tant pour les gouvernements que pour les patrons, et œuvrer pour de véritables conventions collectives nationales.

Lucienne PLAIN.

D'où viennent les co

BIEN avant 1936 existaient déjà des contrats collectifs. Ils intervenaient à l'issue d'une grève, représentaient en quelque sorte un provisoire traité de paix que le patron était conduit à signer sous la pression de la mobilisation ouvrière. Excepté dans les secteurs du Livre et des Mines, ces contrats restaient limités à une seule région, parfois même à un seul établissement et concernaient une période très brève. Peu respectés et mal observés le plus souvent, aucun moyen de coercition légal ne pouvait interdire à un patron de les violer. Seules la vigilance des travailleurs et leur éventuelle mobilisation pouvaient être efficaces en cas de non-respect de l'accord.

Les premiers contrats collectifs

Ce n'est qu'en mars 1919 que ces accords collectifs acquirent leur statut juridique. C'est une époque où la fin de la guerre, les difficultés économiques et les répercussions de la révolution russe créent une agitation inquiétante pour les gouvernants comme pour les patrons. Clemenceau fera d'ailleurs voter à la veille du 1er mai 1919 la journée de travail de huit heures. La modification des contrats collectifs fera partie de ces mesures d'apaisement. Cependant, ils restaient des contrats privés entre les signataires, n'étaient pas extensibles à des travailleurs de la même branche tandis que personne, hormis ceux directement concernés par l'accord, ne pouvait en dénoncer le non-respect, quand un patron refusait de se soumettre à son application. Toutefois, ces premières conventions collectives furent 545 à être signées en 1919 et 145 en 1920. Leur succès s'arrêta là d'ailleurs : à partir de 1920, l'apaisement du climat social puis la scission syndicale entre CGT et CGTU à la fin de l'année 1921, permirent au patronat de s'affirmer plus ouvertement hostile à toute convention collective. Ce qui se traduisit par le fait qu'en 1933, seules vingt conventions collectives étaient encore en vigueur.

De juin 1936...

Au moment où la vague de grèves de 1936 va déferler, la revendication de véritables conventions collectives réapparaît tout naturellement. Il lui sera apparemment donnée satisfaction dans l'article 1er des accords Matignon du 7 juin, qui affirment d'emblée : « *La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail* », et poursuivent en précisant les domaines concernés par ces contrats prévus à l'échelle locale, régionale ou nationale : libertés d'opinion politique et syndicale, salaires réels, modalités des élections de délégués, etc. Les travailleurs comptaient sur des accords garantis par le gouvernement et que les patrons ne pourraient pas violer impunément. Or, les conventions collectives de 1936, admises par le patronat sous la pression des grèves ouvrières, n'étaient cependant que des promesses de contrat. Il était clair que dès que cesserait la pression des travailleurs, l'engagement signé par les patrons à Matignon n'aurait plus de valeur coercitive. Les premiers à faire la nuance importante entre la lettre des accords Matignon et leur portée réelle furent bien sûr les patrons. Ainsi, dans *Le Temps,* Lambert-Ribot, délégué du Comité des Forges, dénie dans un texte cité par Danos et Gibelin dans leur livre *Juin 36* toute valeur contractuelle à l'acte qu'il a paraphé lui-même, invoquant la contrainte qui a pesé sur la délégation du CGPF (équivalent de l'époque du CNPF actuel). Ceux par contre qui refusèrent de mettre en garde les travailleurs contre le contenu réel de Matignon, ce furent les représentants des organisations syndicales. Au contraire, ils reconnaîtront valeur de contrat véritable à cet accord et argueront d'ailleurs de cela pour œuvrer à la reprise du travail. Jouhaux, secrétaire de la CGT de l'époque, s'exprimera ainsi : il faut « *reprendre le travail partout où les directions consentiront à la signature de*

ière et llectifs

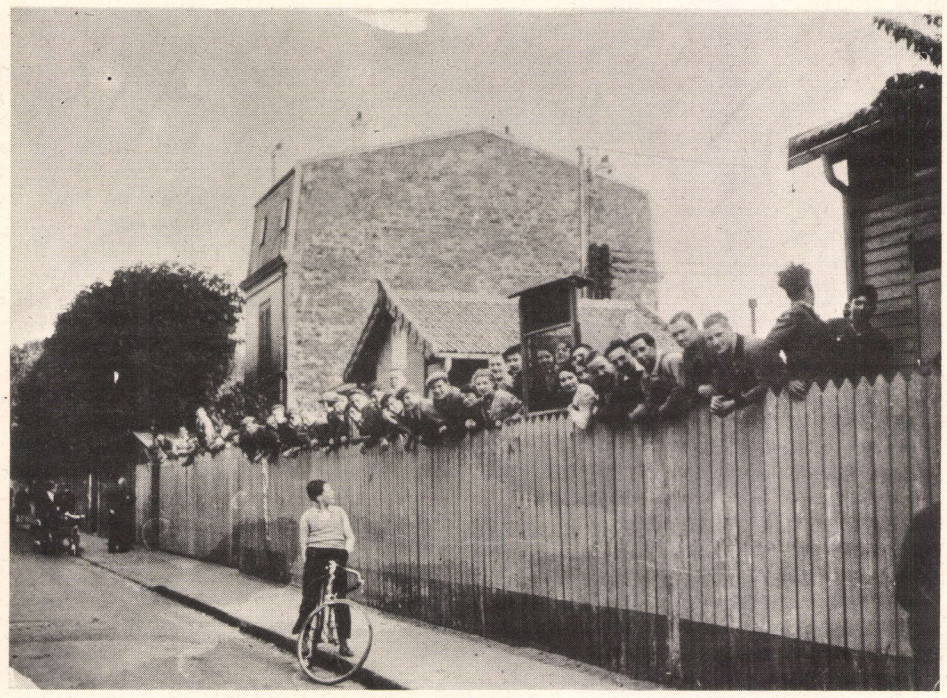

1936 : les travailleurs imposent aux patrons les conventions collectives !

nventions collectives

contrats particuliers et accepteront les pourparlers en vue d'une convention collective ». L'affolement patronal face aux travailleurs refusant de reprendre le travail contraindra le gouvernement Blum à intervenir et à faire voter en toute hâte par la Chambre des députés puis par le Sénat les accords reconnaissant le principe des conventions collectives. Mais leur principe seulement, et la portée de l'engagement patronale au sujet des conventions collectives est montrée de manière significative par les quelques chiffres suivants : de juin 1936 à juillet 1937, c'est-à-dire au cours d'une période où la mobilisation ouvrière garde toute son ampleur, ce sont 4.595 conventions collectives qui ont été conclues. Par contre, avec la retombée du mouvement et le renforcement des positions patronales, l'acquis sur le plan de la législation sociale va être grignoté.

...à la guerre

A la veille de la guerre, 600 conventions collectives seulement auront fait l'objet d'un arrêté d'extension obligatoire, et l'on compte seulement 16 conventions collectives nationales. L'Etat, dont le gouvernement Blum s'était porté garant de l'application des accords Matignon, sera le premier à violer les conventions signées dans les trusts nationaux. Alors qu'en 1936, les conventions collectives incluaient la fixation des rémunérations, un décret-loi du 1er septembre 1939 suspendra leur application en ce qui concerne la révision des salaires. Ce qui sera entériné par la loi de décembre 1946 qui retire aux conventions collectives toute autorité en matière de salaire. C'est l'Etat encore qui, par l'intermédiaire du ministre, aura seul la possibilité d'étendre les conventions collectives à l'échelle nationale. Signalons encore qu'à la fin de l'année 1946 une dizaine seulement de nouvelles conventions collectives seront signées, ne touchant que des secteurs marginaux comme celui des employés des casinos.

La politique patronale

Au début de l'année 1950, au moment où les difficultés de l'après-guerre commencent à se dissiper, l'Etat va assouplir son dirigisme économique et autoriser les patrons, par la révision des conventions collectives, à prévoir les salaires. L'établissement de conventions collectives nationales reste du ressort du gouvernement mais celui-ci laisse entière liberté au patronat et en particulier dans les discussions et les accords concernant les salaires. A côté des conventions collectives nationales, qui resteront pour ainsi dire inchangées, vont alors se multiplier les accords signés entre patrons et représentants syndicaux à l'échelon d'une entreprise, d'un établissement.

L'âge d'or s'ouvre pour les accords d'entreprise ou d'établissement qui vont bientôt prendre le pas sur les conventions collectives nationales dans les préoccupations syndicales. Les salaires, entre autres, ne seront plus le fruit d'accords à l'échelle d'une branche d'industrie, mais seront désormais discutés établissement par établissement. A ce sujet, la loi de 1950 était d'ailleurs claire, puisqu'elle précisait : *« Les accords d'établissement viseront notamment les conditions d'attribution et le mode de calcul de la rémunération au rendement et des primes de production. Ils peuvent également contenir des dispositions nouvelles et des dispositions plus favorables aux salariés. »*

Cette évolution, qui favorisait les accords d'établissement et dépréciait les conventions collectives nationales ou même régionales et locales, illustrait la politique du gouvernement et du patronat visant à émiétter la classe ouvrière et à isoler les travailleurs chacun dans leur entreprise.

R.G.

LES CONTRATS D'ÉTABLISSEMENT

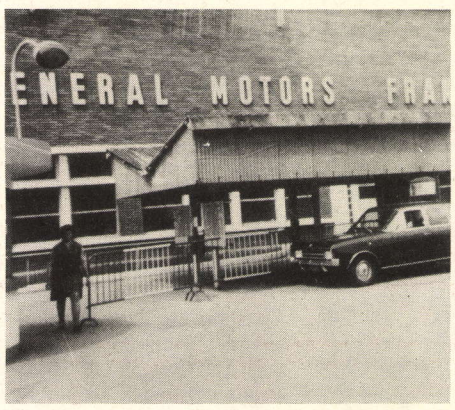

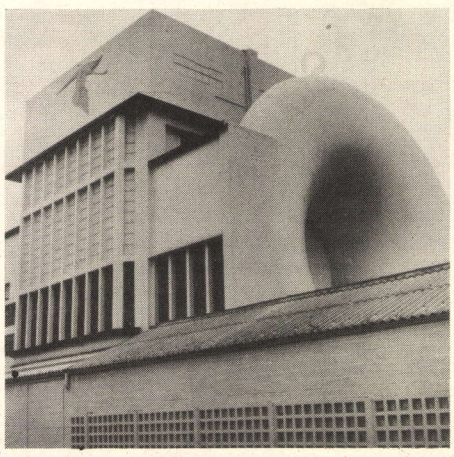

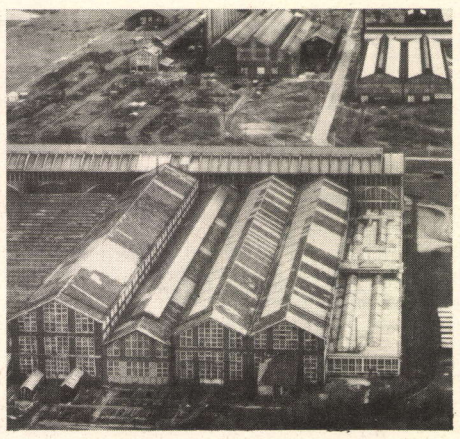

Les accords d'établissement visent à émietter la classe ouvrière et à isoler les travailleurs chacun dans leur entreprise. (Ph. L.O.)

C'EST avec la signature en septembre 1955 de l'accord d'entreprise Renault que ces types d'accords vont se multiplier. L'entreprise nationalisée donnait l'exemple, et ce n'était là que la conséquence logique de la loi d'après-guerre (février 1950) révisant les conventions collectives nationales et réduisant l'autorité de ces dernières au minimum. Elles étaient réduites à fixer des conditions archi-minima et leurs clauses obligatoires se limitaient à la détermination de leur champ d'application et professionnel ainsi qu'à prévoir la manière dont elles pourraient être dénoncées, renouvelées ou révisées.

A partir de ce moment, tout ce qui concerne au premier chef les travailleurs, que ce soit les conditions de travail ou les salaires, relève des accords d'entreprise ou d'établissement. A quel point, désormais, les conventions collectives ne correspondent plus à la réalité, à quel point elles sont dépréciées, cela se voit au fait que, lorsqu'elles comportent encore des barèmes de salaires, ceux-ci sont jusqu'à 60 % inférieurs aux salaires effectivement pratiqués dans la branche d'industrie concernée !

La plupart du temps, les accords d'entreprise ne sont conclus que pour une durée limitée au maximum à cinq ans et feront donc l'objet de discussions périodiques entre patrons et syndicats pour leur renouvellement.

Outre le fait que ces accords aboutissent à une grande disparité entre des entreprises proches l'une de l'autre, appartenant à une même branche industrielle, ils permettent aux patrons de ne pas traiter avec l'ensemble des travailleurs d'une profession, ou avec leurs représentants, mais de les morceler par des accords multiples et toujours distincts les uns des autres. Plus même, puisqu'une entreprise qui comprend plusieurs établissements ne signera pas forcément un accord valable pour l'ensemble des usines du groupe. C'est le cas, en particulier, pour les travailleurs du groupe Marcel Dassault. Enfin, un accord d'établissement qui apparaîtrait trop favorable aux yeux des autres patrons et comportant le risque de susciter des revendications identiques dans d'autres entreprises, peut être dénoncé par le C.N.P.F. Ce fut le cas, précisément, d'un accord signé à Neyrpic, reconnaissant la section syndicale d'entreprise, et que le C.N.P.F. s'empressa d'annuler.

Le but essentiel de tous ces accords d'entreprise est, pour les patrons, de s'assurer à bon compte un climat de paix sociale dans leur établissement. C'est ainsi qu'ils sont toujours assortis de procédures de conciliation diverses devant intervenir en cas de conflit, procédures qui doivent faire office de clauses anti-grèves. Bien sûr, ce qui est inscrit dans ces accords, sur le papier, n'a jamais paralysé la classe ouvrière lorsque celle-ci entre en lutte. Par contre, cela a finalement abouti bien souvent à des affrontements, plus ou moins ouverts, entre les travailleurs et les syndicats soucieux de faire respecter le contenu des accords qu'ils ont accepté de signer.

D'autre part, un autre aspect de ces accords d'entreprise est celui qui vise à attacher les travailleurs à l'usine, en leur donnant, dans le cadre de l'accord, un certain nombre d'avantages-maison, en matière d'ancienneté, de promotion intérieure, etc., toutes choses devant contribuer, elles aussi, à jouer un rôle de frein dans les luttes ouvrières.

Les traits négatifs de ces contrats furent ressentis et même parfois expliqués comme tels, en particulier par la CGT. Celle-ci fut longtemps réticente et refusa de les signer. Mais elle finit toujours, après un laps de temps plus ou moins long et bien des hésitations, à se soumettre à l'initiative patronale. Car en effet, dans son souci d'éviter toute généralisation des mouvements, toute unification des revendications et éventuellement des luttes des travailleurs, comme dans le cadre de sa politique globale de « dialogue » avec les patrons, elle était conduite à en passer par cette politique d'accords, entrée désormais dans les mœurs, imposée en quelque sorte comme un nouveau mode de rapports entre syndicats et patronat. Pour pouvoir traiter autour du tapis vert, il fallait signer. On signa. M.F.

échos des entreprises

Les patrons contre le droit de grève

bas les pattes sur notre droit de grève !

● *CREUSOT-LOIRE (St-Chamond)*

La direction de Creusot-Loire a fait comparaître en justice vingt-cinq camarades de l'usine d'Onzion accusés « d'occuper illégalement un lieu privé » et « d'entraver la liberté du travail ».

Une fois de plus, le patron étale son cynisme car, en fait « d'entraver la liberté du travail », il n'hésite pas à

recourir au lock-out quand bon lui semble, comme à Onzion précisément le 17 octobre, comme à Saint-Chamond après l'assemblée d'information de jeudi dernier, comme au Marais chaque fois que se produit un débrayage en cours de poste.

En vérité, c'est à notre droit de grève que Forgeot et consorts s'attaquent en espérant bien avoir l'appui de la justice bourgeoise.

A l'heure où nous écrivons, nous ne connaissons pas le verdict du tribunal.

Le seul que nous pouvons accepter, c'est le non-lieu, sinon nous devrons agir tous ensemble pour défendre notre seule arme face à l'exploiteur capitaliste.

la chiourme en action

● *LEROY-SOMMER (Angoulême)*

La dernière trouvaille d'un chef d'équipe au Bobinage à Sillac-Sud, est d'enlever les ampoules dans les W-C.

Pour ce garde-chiourme, ces ampoules sont inutiles, et de plus elles permettraient à certains de lire dans les W-C.

Ce n'est pas la première fois que ce chef se fait remarquer en nous prenant pour des mioches. Mais cette fois-ci, ça dépasse les bornes.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce chef, ça n'est vraiment pas une lumière !...

Primes, études de poste, tentatives de division

A EC : diviser pour régner

● *APC (Toulouse)*

A EC, on connaît maintenant les résultats des études de postes. Le poste de conducteur de gratteur a baissé de 5 points, tandis que celui des conducteurs de sphéro a monté de 5, celui des broyeurs de 10, etc. Le but est clair, la direction gagne sur tous les tableaux. D'abord, elle nous présente ces études de postes comme la solution miracle à nos revendications salariales, comme l'année dernière après la grève. Ensuite, elle en profite pour nous diviser encore plus, le seul critère étant la tête du client et l'humeur des chefs de quart d'atelier ou de service. Ainsi, un conducteur de broyeur qui est depuis cinq ou six ans à ce poste et à deux ans de son dégagement, ne touchera pas les 10 points parce que soi-disant son travail laisse à désirer. Ce sont plutôt les études de postes qui laissent à désirer ! Nous n'avons rien à en attendre. L'exemple de EC le confirme une fois encore.

primauté à la prime ôtée...

● *CHEQUES POSTAUX (La Source)*

La semaine dernière, l'administration distribuait dans tous les services un avis nous annonçant notre droit ou non à la prime de rendement. Beaucoup d'entre nous se voient purement et simplement éliminées, d'autres auront une prime réduite et quelques rares exceptions toucheront la prime forte.

Cette prime de rendement sanctionne nos congés de maladie et après plus de trente jours, on nous la supprime. Ajoutons aussi que les auxiliaires s'en voient les premiers éliminés : ils font le même travail que les titulaires et sont doublement exploités !

Cette prime est en fait instituée pour diviser le personnel, sinon que signifieraient ces 5 F supplémentaires qu'on accorde à quelques-unes sous le nom de prime forte ? En plus, l'administration espère sans doute que nous « n'abuserons » pas des congés de maladie en laissant planer la menace de nous supprimer la prime. Mais si nous sommes malades c'est bien souvent à cause d'elle, car qui peut résister sans fatigue aux conditions de travail qu'elle nous impose ? Cette prime de rendement montre une fois de plus la pingrerie de l'administration qui distribue quelques miettes à certaines employées en se gardant la grosse part du gâteau puisque cette prime est hiérarchisée.

Ce n'est pas une prime en plus au mois de décembre que nous voulons, mais des salaires décents qui nous permettent de vivre tout au long de l'année !

intégration des primes dans le salaire

● *PTT (Bordeaux-Gare)*

Nous venons de recevoir les primes d'exploitation et de rendement. Deux primes qui portent bien leur nom : pour l'administration, il s'agit de « récompenser » ou de « punir » selon la notation ceux qui, aux yeux de ces messieurs les chefs, ont un bon rendement. Et pour eux, il est sans doute normal que les auxiliaires n'aient pas droit aux mêmes primes que les titulaires.

Par contre, quand il s'agit de travailler, à ce moment-là l'administration ne fait plus de détail et considère n'importe quel auxiliaire comme pouvant travailler autant qu'un titulaire !

En fait, par le jeu des primes, l'administration, tout en se donnant l'air de nous faire des cadeaux, fait tout ce qu'elle peut pour nous diviser un peu plus et nous faire croire que notre salaire est lié à notre travail et par là qu'il est nécessaire de travailler sans rechigner, qu'il n'est pas besoin de faire grève. Par cette manœuvre, d'une part, la prime nous est présentée comme un surplus que nous devrions à la « générosité » de l'administration alors qu'elle n'est que notre dû et, que, de ce fait, **elle devrait être intégrée au salaire !**

Et d'autre part, en l'accordant à certains pour la refuser à d'autres, elle entretient de cette manière l'inégalité entre les différentes catégories, alors que titulaires et auxiliaires devraient pour un **travail égal,** percevoir un **salaire égal.**

un seul ennemi : la direction

● *CREUSOT-LOIRE (St-Etienne)*

Au Décochage-Monterie, la direction s'ingénie à diviser les travailleurs. Les burineurs sont en général OS 2, OS 3 ou P 1 bien que tous fassent exactement le même travail. Aux différences de salaires dues à ces classifications, viennent s'ajouter des primes données à la « tête du client». Ce qui fait qu'il y a des différences de salaires de 1 franc de l'heure et même plus. Non contente de cela, la direction tente de créer une animosité entre les burineurs en leur faisant croire qu'il y a du favoritisme dans la répartition de la tâche.

En fait, que nous occupions n'importe quel poste de travail, nous sommes tous à la même enseigne, nous travaillons dans des conditions lamentables et nos salaires sont très insuffisants ; le patron essaye de nous diviser. Cela fait partie de sa tactique pour mieux nous exploiter.

Et c'est bien en nous serrant les coudes, face à la direction, que nous l'obligerons à respecter le principe « à travail égal, salaire égal » (le maxi pour tous) et que nous pourrons lui arracher une augmentation uniforme et générale de nos salaires qui sont, de toute façon, trop bas.

Les conditions de travail

silence ! ...avant l'hôpital

● *PEUGEOT-EMBOUTISSAGE (Sochaux)*

Dans le secteur des Petites Presses, le bruit que font les machines en fonctionnant est insupportable. Il est à peine possible de se parler.

Là ce sont des handicapés physiques qui tiennent les postes. Pour beaucoup d'entre eux, le bruit ne fait qu'aggraver leur maladie — les nerfs sont mis à rude épreuve tout au long des journées.

Au bout de quelques années, des lésions de l'appareil auditif apparaissent et ensuite, c'est la surdité presque

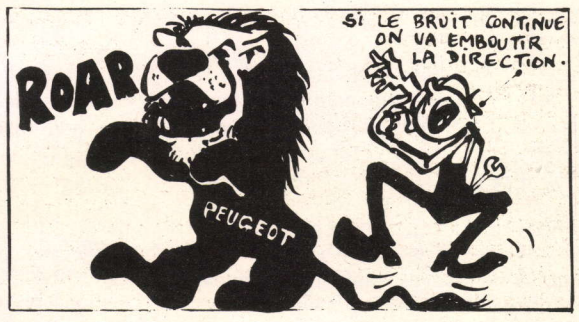

totale. En compensation, la direction accorde une prime en guise d'aumône, mais refuse de faire quoi que ce soit pour supprimer le bruit.

Pourtant cela est très possible car la technique permettrait d'automatiser totalement les presses dans un atelier insonorisé. Quelques travailleurs bien protégés auraient alors un simple rôle de surveillance.

Là encore, Peugeot préfère user des travailleurs plutôt que de consacrer les sommes nécessaires pour résoudre ce problème. En tout cas, dans l'immédiat, seule une réduction d'horaire — sans perte de salaire — doit permettre une moindre exposition au bruit.

le souffle asthmatique de la Boulisterie

● *CHEQUES POSTAUX (Dijon)*

Il y a presque deux semaines que le nouveau système de la Boulisterie a été mis en service. Tout nous semblait très bien. Nous nous amusions à regarder les cartouches semblables à des petits trains. Nous avons même eu droit aux honneurs de l'ORTF. Le progrès technique, c'est très bien.

Mais encore faut-il que ce soit vraiment une amélioration de nos conditions de travail. Dès le début, nous avons eu à supporter certains inconvénients et particulièrement le bruit. Partout où les conduits passent (gare centrale au tri, comptables, arrivée au GV), on entend une soufflerie et les cartouches qui heurtent les parois des canalisations, cela fait un bruit comparable à celui que l'on peut entendre dans une gare ferrovière !

Pour finir, dès le premier jour, tout le système s'est bloqué pour ne plus fonctionner du tout.

Alors, que l'administration dépense des millions dans une installation qui, de prime abord, ne semble pas du tout améliorer nos conditions de travail au Centre de Chèques, cela la regarde ! Mais nous n'acceptons pas d'en subir les conséquences, à quelque niveau que ce soit.

P.S. — Il paraît que dans un autre Centre de Chèques, la Boulisterie installée depuis un an serait toujours en panne. Sans commentaire...

Pour Séguy, la grève c'est l'arme de l'U.D.R.

A l'issue de la réunion du Comité National de la CGT, jeudi 23 novembre, Georges Séguy a déclaré :

« Nous sommes décidés à poursuivre énergiquement la lutte revendicative. Le temps qui nous sépare des élections nous permet d'accroître encore la pression syndicale afin d'imposer des concessions au gouvernement et au patronat.

« Mais nous réaffirmons que nous ne ferons rien qui soit de nature à perturber les élections et le déroulement de la campagne électorale. »

Les consignes de Séguy sont donc claires : pendant quelque temps, trois à quatre semaines maximum, on peut ouvrir un peu les soupapes et engager quelques luttes, limitées, pour ne pas se couper des travailleurs. Mais surtout, aucune lutte qui risque de durer, car pendant la campagne électorale, par contre, rien de rien, les travailleurs n'auront qu'à attendre la clôture du deuxième tour !

Pour la CGT et le PCF ce qui compte avant tout c'est un succès aux élections législatives. A ces élections le PCF se pose comme candidat à la gestion des affaires de la bourgeoisie, le seul candidat qui puisse maintenir la paix sociale. On comprend alors en quoi la lutte des travailleurs pourrait gêner sa campagne.

Mais la seule chose qui puisse intéresser les travailleurs dans le programme commun ce sont les quelques revendications sociales qu'il promet de satisfaire : et il n'y a aucune opposition entre se préparer à voter pour ces revendications et commencer dès aujourd'hui à lutter pour qu'elles soient satisfaites.

Et les travailleurs n'ont aucune raison d'attendre le très aléatoire résultat du scrutin. Ils savent qu'ils n'imposeront de concessions au patronat que par la lutte.

Et en particulier les mineurs actuellement en grève n'ont pas, à juste titre, l'impression que leur lutte, période électorale ou pas, soit tellement appréciée de l'UDR.

Olivier BRUN.

C.S.F. (Levallois)

Usinage, serrure et montage-câblage en grève

FIN octobre, l'Usinage avait fait quelques débrayages pour des rallonges individuelles et la suppression du travail au rendement.

Depuis le début du mois, c'est la Serrure qui a entamé une action pour des revendications identiques. Elle a demandé le soutien de l'Usinage qui a débrayé en solidarité. Samedi après-midi la Serrure déposait ses revendications au chef du personnel. L'Usinage l'a rejointe, devant le bureau en établissant sa propre plate-forme revendicative :

- **150 F d'augmentation pour tous,**
- **Pas de salaires inférieurs à 1 400 F,**
- **Passage au statut de mensuel, de tous les horaires, dès l'embauche,**
- **Incorporation de la prime de rendement au taux maximum,**
- **Un véritable 13e mois.**

Le Montage-Câblage a rejoint ces deux secteurs en grève avec ses revendications propres, concernant essentiellement le passage pour les femmes de la catégorie P1 à P2, la suppression de l'essai de P1 et la formation professionnelle sur le temps de travail.

Tous les secteurs étant en grève pour des revendications de salaires, ils se sont ralliés à la plate-forme revendicative de l'Usinage.

Ils ont décidé de reconduire la grève chaque jour en informant les autres secteurs par tracts et affiches et en les appelant à les rejoindre.

L'ambiance est assez chaude et il se pourrait que d'autres secteur se mettent en lutte.

Correspondant L.O.

ERICSSON (Colombes)

Une victoire de la solidarité ouvrière

LA semaine dernière, les travailleurs d'Ericsson ont remporté une victoire.

Un travailleur immigré, manœuvre, est convoqué chez son chef, tristement célèbre pour ses coups de gueule, ses brimades et vexations racistes, et la répression qu'il fait subir aux travailleurs de son service : mutations arbitraires à Argenteuil pour obliger les manœuvres à prendre leur compte, licenciements fréquents... Le chef veut le faire travailler dehors dans les courants d'air.

Le manœuvre refuse, invoquant son état de santé. Le chef, bafoué dans son autorité, le licencie sur-le-champ.

Aussitôt, la riposte s'organise : deux délégations se succèdent à la direction, la première à l'initiative de la CFDT ; puis la seconde en commun avec la CGT : une quinzaine de travailleurs immigrés vont chez le directeur du personnel et dénoncent toutes les brimades dont sont victimes les manœuvres. Un exemple : les manœuvres immigrés n'ont pas le droit de monter à côté du chauffeur dans les camions. Ils voyagent à l'arrière, même en plein hiver !...

Cette délégation n'aboutit à aucun résultat. Devant le refus de la direction d'annuler le licenciement, et à l'initiative de quelques délégués, les travailleurs de deux salles de test se réunissent et votent un débrayage d'une heure pour le lendemain matin.

Des travailleurs d'autres secteurs débrayent aussi et 200 personnes se rassemblent dans la cour. L'ambiance est très chaude, les travailleurs enthousiastes et très combatifs. Une bonne trentaine d'entre eux entrent dans le bureau du directeur du personnel pour exiger l'annulation du licenciement.

Après une heure de discussion, il nous dit : *« Je vais revoir la question ; on verra si on peut le recaser ailleurs. »* Ses réflexions ont été salutaires puisque, le soir, il nous annonce que le licenciement est annulé.

Les travailleurs sont regonflés par cette victoire de la solidarité et chacun est très satisfait du résultat.

Cette action victorieuse prouve bien que lorsque les syndicats font suffisamment d'agitation pour mobiliser fes travailleurs, une riposte efficace contre les licenciements est possible, et qu'une solidarité active entre les travailleurs français et immigrés peut être réalisée.

Correspondant L.O.

RENAULT (Billancourt)

La grève de la D.I.P. est terminée, mais les problèmes restent posés

Les perforeuses, pupitreurs et opérateurs ont repris le travail depuis le 20 novembre. Pour beaucoup d'entre eux, ce que la direction a cédé est loin des revendications de départ.

Si c'est un fait que pour les perfos, les 75 F d'augmentation minimum obtenus sont une somme non négligeable, il est sûr aussi que ce qu'elles demandaient correspondait à une augmentation nettement plus importante. Mais ce qu'elles voulaient surtout, c'était une modification de la grille des salaires, au moins dans leur secteur, qui fasse qu'elles ne soient plus les éternelles oubliées de la promotion.

Pour le personnel de l'exploitation, à tous points de vue, le bilan, effectivement, est très maigre.

Le vote du lundi 20 novembre, où les grévistes se sont déterminés à une très faible majorité pour la reprise (9 voix d'écart) est bien caractéristique du climat qui règnait.

Les grévistes de la DIP, qui sont des mensuels, ont lutté avec cohésion. Leur combativité, incontestable, s'est vérifiée à chaque vote puisque (à part le dernier) il y avait une très forte majorité pour continuer la grève jusqu'à satisfaction des revendications. Et cela malgré les pressions exercées par les représentants officiels de la CGT qui ont essayé à maintes reprises de dissuader les grévistes, mettant en avant de prétendus risques. Et si le manque d'appui réel des représentants de la CGT a été ressenti, il n'a pas empêché les grévistes de tenir pendant trois semaines face à la direction qui elle, de son côté, a multiplié les pressions pour les faire céder.

Cette grève qui a duré 3 semaines, ne s'est pas terminée par une grande victoire. Et il n'était guère possible que 150 travailleurs de la Régie puissent faire céder entièrement la direction, sur des revendications mettant en cause l'ensemble de la grille des mensuels.

Il n'en reste pas moins que par leur combativité et leur ténacité, 150 employés ont pu la faire reculer, et même en plus de ce que certains d'entre eux ont obtenu pour eux-mêmes, hâter certaines décisions de la direction, notamment sur l'annonce des 1 % et sur certaines promotions à la comptabilité.

Le personnel de la DIP nous a montré la seule voie qui puisse amener la direction à se préoccuper de nos conditions de travail et de rémunération.

Correspondant L.O.

UGINE-KUHLMANN (Pierre-Bénite)

La C.G.T. enterre l'action

APRES deux semaines de lutte, il semble que l'action des travailleurs d'Ugine soit « enterrée » par la CGT.

Pourtant, la semaine du 13 au 17 novembre avait vu l'action reprendre vigoureusement. Le mercredi 15, la CGT organisait dans la matinée une manifestation dans les rues de Pierre-Bénite pour faire connaître à la popu-

lation les raisons du mécontentement des travailleurs d'Ugine (surtout en ce qui concerne le treizième mois et les salaires). Celle-ci fut un succès puisque plusieurs centaines de travailleurs de l'usine se retrouvèrent sur la place de Pierre-Bénite. Là, ils écoutèrent le maire leur affirmer la solidarité de la population locale, ainsi que le soutien du Parti Communiste Français dont il est membre. Le moral était bon, les ouvriers rentrèrent ensuite à l'usine et allèrent devant les grands bureaux de la direction manifester leur colère.

Cette manifestation ne fut malheureusement qu'un baroud d'honneur pour les responsables de la CGT de l'usine. En refusant d'unifier les actions, en ne faisant rien pour associer les postés au blocage de la porte de l'usine, en faisant faire grève aux postés sans leurs camarades de journée, ils ont finalement brisé l'action.

La direction, devant l'absence de riposte unie, s'est enhardie. Elle a averti les syndicats qu'elle voulait ouvrir une deuxième porte pour le passage des camions et qu'elle ferait venir les huissiers si celle-ci était bloquée.

Les syndicats, devant cette menace, n'ont pas encore réagi. Et devant leur inaction, les travailleurs, déjà lassés par la division dans les luttes, ont perdu le moral.

Correspondant L.O.

BERLIET VEUT APPLIQUER LA LOI ANTI-CASSEURS...

BERLIET vient d'annoncer une série de mesures de répression exceptionnelles :

— lock-out de toute l'entreprise de deux jours la semaine prochaine ;

— dénonciation des clauses des accords-maison donnant des avantages aux délégués et aux syndicats ;

— et, surtout, traduction en correctionnelle de cinq dirigeants CGT et quatre CFDT, en vertu de la loi anticasseurs. Ce sont les responsables syndicaux de l'entreprise.

Quel est le prétexte pour appliquer cette loi ? Depuis plus de sept semaines, de nombreux débrayages se succèdent accompagnés de cortèges et défilés à travers les ateliers. Revendication : 200 F pour tous.

Pas de mouvement d'ensemble, mais la désorganisation générale. Certains ouvriers totalisent cent heures de grève pour le mois d'octobre. Certaines lignes de montage ont déjà été lock-outées par la direction pour manque d'approvisionnement.

Dans ce climat d'agitation, le 30 octobre, un cortège de grévistes s'est rendu à Saint-Priest dans une salle de réception des cadres. Les ouvriers ont visité les lieux, les cadres ayant fui en voiture à leur approche ; ils ont pu admirer le confort par rapport à leur cantine.

Dans tout cela, les ouvriers sont conduits par les syndicalistes. Dans un tract ultérieur, ceux-ci ont employé l'expression « Aujourd'hui : liberté de manœuvre »... **C'est le prétexte invoqué par le patron pour traîner les responsables CGT et CFDT devant le tribunal le 27 novembre.**

Bien entendu, cette mesure fait grand bruit à Lyon. La CGT et la CFDT ont annoncé solennellement leur intention de ne pas la laisser passer. Ils parlent de faire vendredi 24 une journée départementale d'action dans la Métallurgie, axée sur la situation chez Berliet, de faire une vaste campagne d'affichage, d'organiser la solidarité financière pour les grévistes et lock-outés dans tout le département.

Pendant ce temps, le patron a annoncé de façon spectaculaire qu'il n'investirait plus dans la région. Il rechercherait d'autres régions ayant une tradition de « sérénité sociale »... La presse locale pousse de grands cris, rejetant la responsabilité du déclin de la région qui serait en vue sur les grévistes et les syndicats Berliet.

Tout cela pèse lourd sur la CGT et la CFDT qui ont, jusqu'à maintenant, orchestré l'agitation dans l'entreprise. Des négociations se sont ouvertes ce vendredi où ils marchandent ferme avec le patron. Il ne s'agit sûrement pas des 200 F pour tous...

Mais dans l'usine, la combativité a monté au cours de cette semaine. Les grévistes font des pressions de plus en plus vives sur les chefs et ceux qui restent au travail.

Le climat est exceptionnel, mais plus au chahut qu'à la colère pour l'instant. La visite mouvementée de la salle de réception des cadres a détruit pour longtemps le respect de la hiérarchie et Berliet n'a pas fini de s'en rendre compte — même si les syndicats sont fort capables de négocier l'arrêt de l'agitation contre l'abandon des poursuites judiciaires et la levée du lock-out.

DERNIÈRE HEURE

A l'issue de la deuxième journée de négociation, qui a eu lieu mercredi 22, à la direction départementale de la main-d'œuvre, la direction Berliet a fait des propositions qui, selon la CGT et la CFDT, constituent « un petit pas en avant ». Un bien petit pas, en vérité ! Qu'on en juge : le vendredi précédent, elle proposait royalement 1.050 F, comme salaire minimum garanti pour un horaire de 42 heures, sans compter les primes. Cette fois, elle offre... 1.060 F.

Ainsi, les ouvriers auraient fait deux mois de débrayages, dont certains totaliseraient plus de 100 heures, pour obtenir un billet de 10 F de plus par mois, alors qu'ils réclament 200 F d'augmentation pour tous ? Ce n'est même pas dérisoire, c'est une aumône insultante.

Deuxième proposition de Berliet, et c'est peut-être cela le « petit pas en avant » : sur l'heure de réduction d'horaire que Berliet a imposée depuis le début de l'année, et non encore compensée, il offre d'en payer la moitié, à partir du 1er janvier prochain : cela représente un peu plus de 1 % d'augmentation... En outre, cette miette ridicule est assortie d'une condition, que les syndicats passent sous silence dans leur communiqué : « sous réserve de l'accord unanime des organisations syndicales en vue de la reprise du travail ».

Ainsi, Berliet le dit tout crûment : il veut acheter la paix sociale, en échange de concessions aux syndicats, et aux syndicats seulement, car pour les travailleurs, ces broutilles ne peuvent pas compter. Et en effet, il est plus probable que ce qui se négocie actuellement (les discussions reprennent ce vendredi 24), c'est la reconduction des clauses des accords-maison concernant les avantages syndicaux (les clauses comportant des avantages pour les travailleurs n'ont pas été dénoncées), et surtout le retrait par Berliet de sa plainte en justice contre les neuf militants CGT et CFDT, au nom de la loi « anticasseurs ».

Il faut bien que les syndicats aient quelque chose à présenter comme une victoire pour faire stopper l'agitation dans l'usine. Mais les ouvriers sont relativement peu sensibilisés par les atteintes aux droits syndicaux, et ce qui compte surtout pour eux, c'est d'obtenir une bonne augmentation de salaire, le paiement des journées de lock-out pour ceux qui en ont déjà subi, et aussi ils sont fort satisfaits de pouvoir rabaisser l'arrogance de la hiérarchie, au cours de leurs débrayages et « roulantes » à travers les ateliers. La contestation des chefs va parfois assez loin, et les boulons volent bas, quelquefois...

Berliet qui joue les « seul maître à bord après Dieu » n'a sûrement pas fini de s'en apercevoir. En tout cas, en cette fin de semaine, les travailleurs de Berliet ne semblent guère prendre au sérieux les négociations en cours, ni les propositions-bidon de la direction. Beaucoup ne s'imaginent tout simplement pas que les syndicats puissent arrêter tout le mouvement pour 10 F !

Correspondant L.O.

L'HORME (Loire)

Les Forges d'Onzion en lutte

LES Forges d'Onzion sont une usine du groupe Creusot-Loire qui emploie environ 200 ouvriers. Depuis plus d'un mois, ces travailleurs sont en lutte. A l'origine, ce sont les magasiniers qui se battaient pour des augmentations de salaire. Mais à partir du 18 octobre, l'ensemble du personnel décidait d'élargir la lutte : quatre heures par jour jusqu'à satisfaction. Le vendredi 27, à des propositions dérisoires de la direction, aux provocations de la maîtrise qui s'obstinait à jouer les jaunes, les travailleurs ripostaient par la grève illimitée avec occupation.

Une semaine après, la maîtrise traduisait vingt-cinq travailleurs devant le tribunal de Grande Instance de Saint-Etienne pour entrave à la liberté du travail. Trois jours après, le tribunal ordonnait l'évacuation de l'usine dans un délai de vingt-quatre heures.

A la connaissance du verdict, les travailleurs de la vallée du Gier étaient prêts à riposter en cas d'intervention des C.R.S. Certains, parmi les jeunes et les moins jeunes, préparaient déjà les barres de fer. Dans le même temps, la CGT, par voie d'affiches, déclarait « Nous ne laisserons pas virer nos camarades » *et appelait* « à rester vigilants ». *Les syndicats dans toutes les usines du groupe organisaient des collectes qui, malgré les entraves de la direction, ont eu beaucoup de succès.*

Vendredi 17 novembre, les Unions locales CGT, CFDT, FO appelaient les travailleurs de toute la vallée du Gier à débrayer et à manifester devant les portes de l'usine d'Onzion.

Nous étions environ 3.000 à proclamer notre solidarité avec les grévistes. Il y a longtemps que l'on n'avait pas vu ça dans la vallée.

Dimanche, les grévistes organisent un gala qui, n'en doutons pas, sera un succès.

Grâce à la détermination de nos camarades en lutte, et à la popularisation du mouvement dans toute la région, l'arbitraire patronal sera mis en échec !

Correspondant L.O.

...ET ATTAQUE DEVANT LES PRUD'HOMMES

MARDI 22 novembre, treize travailleurs de Berliet-Vénissieux étaient convoqués aux Prud'hommes à Lyon. Le patron les accuse de faute professionnelle. Qu'ont fait ces travailleurs ? Pour quatre d'entre eux au moins, ils ont refusé de monter, sur une ligne de montage à CD1, des cabines peintes à l'extérieur de l'usine. Par là, ils voulaient montrer qu'ils ne jouaient pas les jaunes par rapport aux peintres de CD1, qui sont parmi les grévistes Berliet les plus actifs. La direction demande la résolution judiciaire du contrat de travail. Il s'agit là d'une atteinte délibérée au droit de grève.

Des cars avaient amené environ cinq cents travailleurs de Vénissieux, qui étaient des grévistes de l'équipe d'après-midi. Avec d'autres travailleurs venus exprimer leur solidarité, ces ouvriers en bleus rentrèrent dans les locaux pour bien marquer leur soutien aux treize ouvriers de CD1. L'ambiance était chaude et les discussions allaient bon train. Les syndicats appelèrent tous les travailleurs à venir devant le tribunal de Grande Instance le lundi 27, jour où comparaissent les neuf délégués syndicaux CGT et CFDT, auxquels Berliet a fait appliquer la loi anticasseurs.

Correspondant L.O.

GREVE DU LIVRE A BORDEAUX

DEPUIS le mois de mai, la FFTL (syndicat unique pour les ouvriers, employés et cadres du Labeur) se voit systématiquement refuser par le patronat tous les points du cahier de revendications, et le président des maîtres-imprimeurs a simplement annulé la dernière réunion paritaire prévue le 2 novembre.

Là, c'en est trop. Les délégués des entreprises décident à l'unanimité un arrêt de travail à compter du 9 novembre avec assemblée générale du personnel à 10 heures.

La grève est très largement suivie malgré les revendications timorées et peu mobilisatrices (3 % d'augmentation, mensualisation, problèmes des apprentis, etc.). Il y a beaucoup de monde à l'assemblée générale, l'ambiance est chaude, toutes les discussions tournent autour du pouvoir d'achat.

Mais, alors que tout le monde semble décidé à continuer, le secrétaire général du syndicat nous apprend que les patrons acceptent de négocier et que, donc, il faut attendre avant de prendre toute décision... Il insiste sur la nécessité de rester fermes (!) et affirme que, bien entendu, *«seule la négociation pourra apporter quelque chose ».*

En fait, son seul but est d'avoir les mains libres pour négocier n'importe quel compromis. Parmi les travailleurs, les réactions sont vives et un débat houleux et confus éclate. L'assemblée accepte finalement, après un vote, de laisser les délégués aller négocier. Mais quels que soient les résultats, une nouvelle assemblée de tous les délégués (ouverte à tous) est prévue pour 18 heures.

A 18 heures, nous sommes encore très nombreux à revenir.

Nous apprenons alors que les négociations durent encore et que les patrons proposent 0,5 % en janvier puis 0,5 % en juillet 1973. Tous se demandent pourquoi la délégation continue à discutailler. A 19 heures, ça dure toujours et même ça risque de durer longtemps... En conséquence, le secrétaire du syndicat fait dire aux ouvriers de rentrer chez eux, rien ne sert d'attendre, on rediscutera plus tard !

C'est alors la confusion la plus totale, beaucoup se posent des questions sur l'attitude de la délégation face aux patrons et... aux grévistes. Petit à petit, tout le monde s'en va. C'est la presse locale qui, le lendemain, apprend aux travailleurs du Livre que les patrons « lâchent » 0,5 % en janvier et que le reste sera discuté en conciliation.

Pourtant la combativité y était et il aura fallu toute la science manœuvrière du secrétaire général pour écœurer tout le monde. Mais que les patrons ne se figurent pas avoir entendu la voix des travailleurs à cette réunion paritaire.

Correspondant L.O.

La grande misère des hôpitaux de Clermont-Ferrand

UN BATIMENT DE L'HOPITAL GÉNÉRAL MENACE DE S'EFFONDRER

SAMEDI 5 novembre, on évacuait en toute hâte les services « Dar chronique » et « Riberolles » de l'Hôpital Général.

Les vieillards étaient transférés à « Duprat » à l'Hôtel-Dieu pour une cinquantaine, les autres, une trentaine, dans les services vieux et décrépis de « Vigenaud » et du « Magasin ».

Depuis l'été, des travaux sont en cours pour agrandir le bâtiment. La suppression des dalles de ciment et des châssis des fenêtres a suffi pour faire « travailler » l'immeuble datant du XVII[e] siècle : celui-ci se lézarde et s'incline dangereusement.

C'était prévisible, on savait que le sol était meuble, mais plutôt que de construire du neuf, l'administration, par souci d'économie, préfère replâtrer le vieux.

Les vieillards transbahutés en hâte

La plupart des pensionnaires de l'Hôpital Général étaient là depuis des années, et ce déménagement dont ils ignoraient tout la veille encore — et pour cause — a été pour ceux qui sont partis à l'Hôtel-Dieu un changement brutal de leurs habitudes.

A l'Hôpital Général, les pensionnaires se connaissaient tous, connaissaient le personnel, et étaient connus de lui, savaient les habitudes de chacun. A l'Hôtel-Dieu, les vieux se sentent dépaysés. D'autant qu'ils n'ont plus la possibilité de se promener et de discuter ensemble comme ils le faisaient dans la cour de l'Hôpital Général. Aussi, depuis leur installation, la plupart ne quittent que rarement leur lit.

On exploite le dévouement du personnel

Pour tous les employés qui étaient là samedi (jour « creux »), il a fallu, dès le matin, tout préparer : nettoyer au plus vite les deux services désaffectés de l'hôpital où traînaient encore les établis, les tuyaux, et des gravats de toutes sortes (dans l'un des services il n'y a pas l'eau courante...).

Ceux qui sont partis à l'Hôtel-Dieu avec les malades ont dû les installer, et réorganiser le service ; aussi, pour donner un coup de main aux collègues, nombreux sont ceux qui sont venus sur leur jour de congé ou ont fait des heures supplémentaires. A Duprat, il y avait, on s'en doute, un peu de pagaille : on enjambait les cartons de médicaments, au moment de la distribution des comprimés ; on ne retrouvait plus les remèdes d'un malade ; sans compter que les vieux réclamaient sans cesse et se perdaient facilement dans les couloirs. Il faut d'ailleurs dire que, si cela n'a pas posé de plus gros problèmes, c'est bien grâce au dévouement du personnel, car on ne peut pas dire que l'administration ait brillé par sa prévoyance à cette occasion.

La direction s'agite

Dans tout cela, la direction avait, semble-t-il, un souci essentiel : éviter qu'à l'extérieur, on sache ce qui s'était passé.

Lundi, à la parution d'un tract CGT parlant entre autres de la situation à l'Hôpital Général, le directeur de l'établissement, furieux, se précipitait vers un représentant syndical et déclarait que cette affaire ne concernait pas le syndicat. Mercredi, on le vit s'agiter, à la recherche du tract Lutte Ouvrière, **qu'il réclamait à cor et à cri. Mais, si son manège amusait fort le personnel, il ne trouva pas de volontaires pour lui donner le précieux papier, qui, de toute façon, n'était pas encore paru.**

Correspondant L.O.

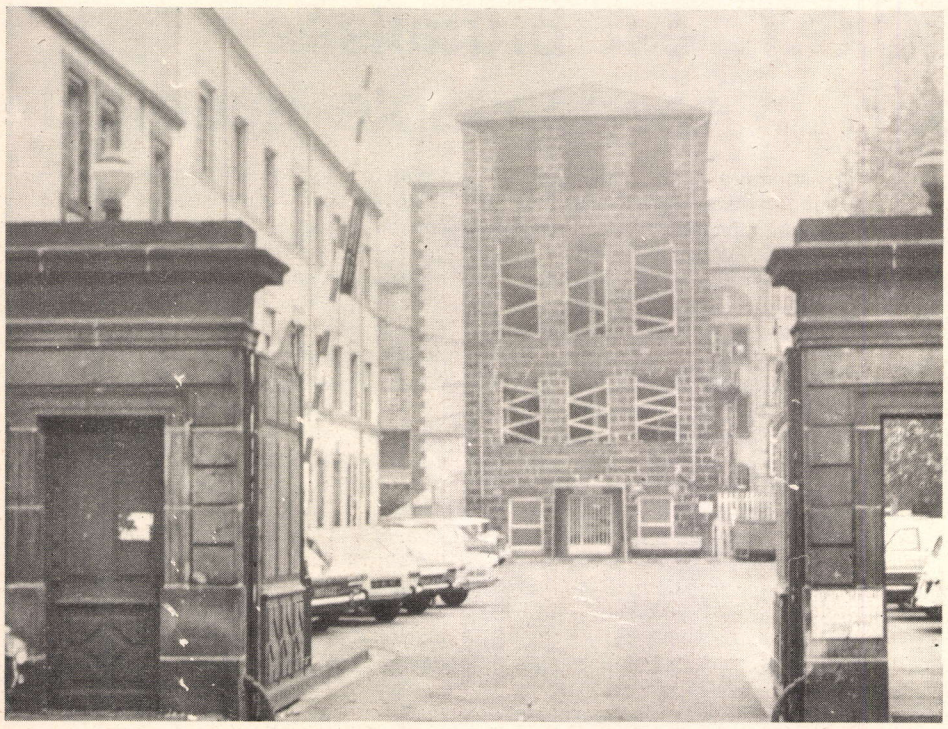

(Ph. L.O.)

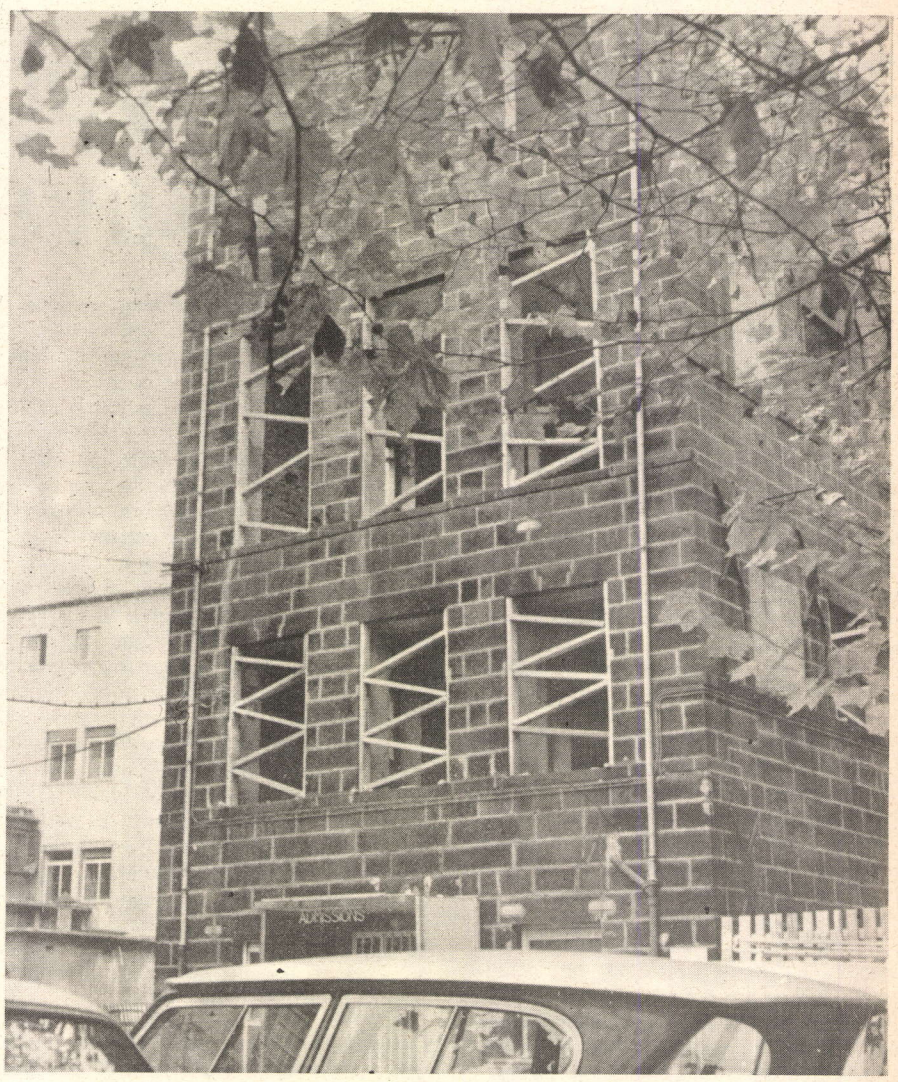

(Ph. L.O.)

CITROËN

Les réunions mensuelles délégués-direction

LA CGT vient de signer l'accord d'entreprise pour pouvoir discuter pleinement avec la direction, être admise aux négociations et tenir sa place autour du tapis vert.

Mais, à en juger d'après les réunions délégués-direction, il est fort difficile de parler de discussion. Il s'agirait bien plutôt de réunions où la direction impose son diktat.

Le même dialogue de sourds recommence à chaque fois. Les agents de secteur, qui représentent la direction Citroën, sont assis à une table éloignée de trois à quatre mètres de celle où prennent place les délégués CGT et CFDT. Et, à la plupart des questions posées, la réponse est invariablement : « Non envisagé » *ou* « nous appliquons la réglementation en vigueur » *(celle de Citroën bien entendu).*

De plus, d'autres agents de la direction déguisés cette fois en syndicalistes indépendants CFT, sont là pour donner un coup de main aux représentants du patron.

Pour donner un exemple de l'atmosphère qui préside à de telles réunions, à l'usine de Clichy, Caron, un des leaders bien connu des indépendants, s'en prend à chaque fois aux délégués CGT sur le thème : « Les cocos à Moscou ! Allez voir la liberté qui règne à Prague ! ».

C'est alors que Faillat, un agent de secteur, le rappelle gentiment à l'ordre « Allons, M. Caron, du calme ».

En fait, tous les rôles sont répartis par avance.

Autre exemple. A la suite de l'intervention d'un délégué CGT, connu par la direction comme membre du PCF, qui se plaignait que la maîtrise impose à certains ouvriers d'afficher leur boni à la fin de la journée, le représentant du patron répondit intelligemment : « Mais vous n'avez rien à dire. C'est du stakhanovisme ».

Voilà ce que sont les réunions mensuelles délégués-direction chez Citroën. Alors, réclamer d'être admis à d'autres pour pouvoir «discuter » de l'accord, comme le réclame la CGT, c'est du masochisme !

Correspondant L.O.

Rhodiaceta (Lyon-Vaise)

PAPERASSE ET PETITS PAPIERS

A l'usine Rhodiaceta de Lyon-Vaise, un travailleur intérimaire licencié le mardi 24 octobre reprenait son poste deux jours après. Comment ? Ce travailleur, en 4x8, était connu pour sa combativité. Licencié de Berliet pour cela il y a un an, depuis neuf mois il était à Rhodia et, avec les autres intérimaires de cette entreprise, avait dénoncé les conditions faites aux intérimaires des entreprises Manpower (où il était employé), Inter-Ecco...

Manpower le licencie le 24 sous prétexte qu'elle n'a pas reçu le certificat médical concernant l'arrêt de travail de ce camarade. Or, les gardes de Rhodia l'ont bien reçu et les services administratifs font savoir que ce n'est pas eux qui l'ont. Il s'agit là d'un licenciement répressif. C'est ce point de vue qui est défendu dans un numéro spécial du bulletin *Lutte-Ouvrière-Rhodiaceta* diffusé le mercredi 25. Une employée, voyant ce tract sur lequel figurait le nom du travailleur licencié, se dit que ce nom lui rappelle quelque chose... et effectivement elle avait mis de côté ce certificat médical avec la mention « *étranger à l'entreprise* ». Manpower, prévenu, est revenu sur sa décision. Depuis Rhodia a voulu que cette employée aille s'excuser auprès du travailleur mais celui-ci a bien évidemment refusé. De plus, pour le moment, tous les chefs sont d'une gentillesse...

Correspondant L.O.

les dirigeants C.G.T. à l'œuvre

Babcock (La Courneuve)

Premiers débrayages depuis la rentrée, premières tergiversations syndicales

A l'usine Babcock-Atlantique de La Courneuve, la semaine du 8 au 15 novembre a été marquée par les premières manifestations de mécontentement des travailleurs depuis la rentrée. Alors que rien n'avait été organisé pour la journée du 26 octobre, des débrayages ont eu lieu cette semaine.

Il faut dire que le dégel du climat dans l'usine, nous le devons en grande partie à nos camarades des chantiers extérieurs de la Babcock de Porcheville, Saint-Nazaire et Martigues qui, eux, n'ont pas hésité à monter à Paris au siège de la direction pour imposer leurs revendications.

Le mardi 7, des travailleurs remarquent que la direction fait fermer toutes les issues de l'usine. Interrogés, les gardiens répondent que la direction a donné un tel ordre à cause des gars des chantiers qui montent à Paris. Aussitôt, un délégué de la section FO se rend au siège, rue Saint-Honoré, où il prend contact avec les camarades qui stationnent devant les bureaux du PDG de Calan. Et, dès le lendemain matin, la section FO de l'usine informe les travailleurs de l'usine et les appelle à saisir l'occasion d'entrer en lutte aux côtés de leurs camarades. La nouvelle de l'occupation du siège suscite un intérêt, voire un certain enthousiasme à La Courneuve. On entend un travailleur déclarer : « Nous devrions avoir honte, maintenant ce sont les gars de la province qui nous donnent l'exemple ». **Et le syndicat majoritaire, la CGT, qui était au courant mais qui a gardé le silence tout le mercredi, est vivement critiqué par de nombreux ouvriers. Ce n'est que le jeudi, sentant le désir de lutter augmenter, en premier lieu auprès de ses propres sympathisants, que la CGT accepte d'appeler en commun avec FO à un débrayage, mais tout en refusant l'appel proposé par FO à une manifestation pour rejoindre les camarades des chantiers devant le siège de la rue Saint-Honoré. Et si, finalement, le débrayage de toute l'usine le jeudi à 15 heures sera très bien suivi, aucune décision concernant la poursuite de l'action engagée ne sera prise au cours de l'assemblée générale. Dès le lendemain, la CGT propose le retour à une tactique qui lui est chère, aussi inefficace que démoralisatrice, celle des débrayages tournants, atelier par atelier.**

Un débrayage est décidé pour le lundi suivant à l'atelier PCC, la CGT acceptant l'idée que les travailleurs de cet atelier défileront dans l'usine. Mais le lundi, les travailleurs de PCC ont la désagréable surprise de voir que tous les travailleurs des autres ateliers restent à leur poste, et en premier lieu les délégués CGT ! Ces derniers avaient en effet fait de la propagande toute la matinée auprès des travailleurs pour les dissuader de participer à toute action !

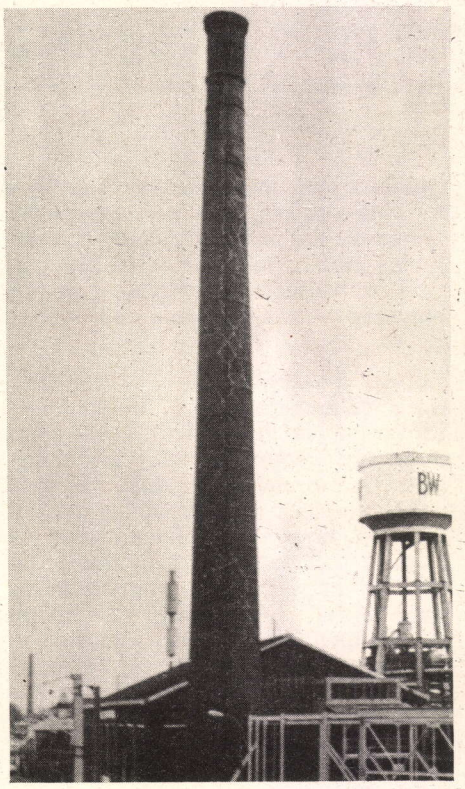

(Ph. L.O.)

Le résultat d'une telle politique, c'est que les ouvriers les plus combatifs disent qu'on ne les reprendra plus à tomber dans le panneau des mouvements sans lendemain et le jeudi 16, qui devait être une journée d'action au niveau du trust Babcock-Atlantique, il n'y a rien eu à La Courneuve, la CGT ayant « décommandé » in extremis **le débrayage prévu.**

En conclusion, les mouvements qui viennent d'avoir lieu sont un peu comme un coup d'épée dans l'eau, mais rien de décisif ne s'est joué, et les travailleurs de Babcock-La Courneuve ne manqueront pas de faire savoir au patron que leurs problèmes restent entiers.

Correspondant L.O.

Hispano (Bois-Colombes)

Aux élections, recul de la C.G.T.

LES élections ont enfin eu lieu. Nous avons donc voté pour le Comité d'établissement et les délégués du personnel. La CGT, qui a porté plainte contre la CGC parce qu'elle présentait cette année des candidats ouvriers au premier collège du CE, a été la grande perdante de ces élections.

Toutefois, le tribunal, qui avait convoqué la CGT et la CGC la veille des élections, n'a pas donné son verdict qu'il a repoussé au 21 novembre.

Au Comité d'entreprise, au premier collège, la CGT perd 9,2 % de ses voix mais garde ses quatre sièges. La CGC, qui ne se présentait pas dans ce collège les autres années, a obtenu 12,45 % des suffrages. La CFDT perd 1,5 % et FO et la CFTC, qui faisaient cartel aux précédentes élections, perdent à eux deux 2 %.

Au deuxième collège du CE, la CGT enregistre aussi une baisse importante de ses voix : 3 %, mais garde son siège. La CGC gagne 5,2 % et maintient ses deux sièges. La CFDT perd 0,5 %.

Pour les élections des délégués du personnel, on peut enregistrer aussi le recul de la CGT : moins 5,3 % au premier collège, moins 1 % en deuxième collège. La CFDT gagne 1 % dans le premier collège et perd 1,9 % dans le deuxième. FO et la CFTC gagnent 4,4 %.

Au deuxième collège la CGT perd 1 %, la CFDT perd 1,9 % ; la CGC gagne 2,5 % et FO 0,5 %.

C'est la consternation dans les rangs de la CGT qui est allée jusqu'à faire une autocritique publique, par tract. Tout le monde en reste bouche bée. Elle se déclare prête à bannir de ses rangs « *tout sectarisme, tout opportunisme et tout sentiment anti-unitaire...* ». Mais bien des travailleurs s'interrogent. Que cachent de si belles paroles ?

Les dirigeants de la CGT ont-ils fait l'analyse sincère de la politique qui vient de les mener à cette défaite électorale, ou bien jettent-ils quelques jalons pour tenter de sauver les meubles au cas où le tribunal casserait effectivement les élections et où il faudrait alors prochainement retourner devant les électeurs ?

Seuls les faits vérifieront dans les semaines qui viennent ce qu'il en est. Dans son tract d'autocritique, la CGT se déclare prête à travailler la main dans la main avec la CGC. Par contre, elle ne dit pas un mot de l'exclusion prononcée, il y a trois mois, contre un militant CGT accusé d'être « gauchiste », ni de ses différents refus de coopérer avec la CFDT, elle aussi de réputation gauchiste, lors des derniers mouvements. C'est pourtant bien là aussi des raisons qui expliquent la désaffection de certains travailleurs envers le principal syndicat de l'usine.

Correspondant L.O.

(Ph. L.O.)

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Clermont-Fd)

Une déléguée C.G.T. est brutalisée par un responsable syndical

JEUDI dernier, au début d'une réunion du bureau de la section syndicale CGT, le secrétaire (d'ailleurs non élu, membre de l'U.D. et du PCF) invitait l'une des déléguées du personnel présente à quitter sur-le-champ la séance, sous prétexte qu'elle n'était pas « invitée ». Et comme elle ne s'exécutait, pas, il la fit tomber de sa chaise et la poussa violemment dehors.

Il faut dire que depuis quelque temps il y a des problèmes à la CGT : cette déléguée subissait les attaques réitérées de certains responsables. Après avoir été menacée d'exclusion pure et simple du syndicat, on parlait d'exclusion du bureau de la section ainsi que du Conseil syndical.

Pourtant, sur le plan de ses activités syndicales au sein de l'entreprise, ces mêmes gens n'avaient rien à lui reprocher, au contraire. Les seuls arguments invoqués pour justifier leurs menaces étaient qu'elle prenait trop d'« initiatives ». Evidemment, faire vivre le syndicat en faisant des tournées, en plaçant des cartes, en essayant de réunir les adhérents, c'est trop pour ceux dont l'inertie est une manière d'être, syndicalement parlant.

Mais cette fois, ils sont allés trop loin. Brutaliser une déléguée sous prétexte qu'il y a des différends, oser porter la main sur une femme, voilà qui a scandalisé l'ensemble du service, syndiqués et non-syndiqués. Certains délégués, qui avaient assisté à la réunion, et donc cautionné le geste par leur silence, ont été pris violemment à partie par les employés de leur coin.

Le lendemain, une pétition signée d'un certain nombre de syndiqués a circulé, exigeant que les responsables viennent s'expliquer. La chose a d'ailleurs été faite le soir même dans le service lorsqu'une délégation de syndiqués est allée porter cete pétition aux délégués concernés.

Celui qui avait fait le coup de poing n'a pas hésité à affirmer qu'il était tout prêt à recommencer. A la CGT quand on n'est pas « invité », voilà ce qui peut arriver ! Autrement dit, la CGT c'est leur affaire et d'ailleurs, comme il l'a dit lui-même, ceux qui ne sont pas contents... on ne les oblige pas à rester.

Mais à la Caisse Primaire, on n'a pas l'intention d'en rester là. Il faudra qu'ils s'expliquent devant l'ensemble des adhérents et un certain nombre de syndiqués sont bien décidés à ce que règne la démocratie au sein du syndicat.

Correspondant L.O.

cinéma

CABARET

Adieu Berlin

B. Fosse

Une touchante histoire d'amour, alliant l'humour et la tendresse avec pour toile de fond la dure année 1931 en Allemagne.

L'histoire vaut surtout par l'incomparable sensibilité et le talent de Liza Minelli. Quant à l'Allemagne, elle n'est montrée que par petites touches, frappant juste à chaque fois, mais trop brèves, trop allusives pour qu'un spectateur peu au courant de l'histoire de l'époque, puisse percevoir leur signification et les intégrer dans le contexte politique et social de l'Allemagne de 1931.

Là n'était d'ailleurs visiblement pas le propos essentiel du réalisateur qui a réussi à faire un portrait attachant de la détresse et des espérances d'une jeune femme paumée dans un monde qui sombre dans la folie.

Régine VILLON.

DOCTEUR POPAUL

Claude Chabrol

LE nouveau film de Claude Chabrol met en scène des personnages tout à fait invraisemblables, jugez-en...

Un brillant étudiant en médecine (Belmondo) épouse une charmante jeune fille, myope comme une taupe, avec des dents de lapin et un reste de polio... mais qui lui apporte en dot une clinique près de Bordeaux. Ce qui ne l'empêche pas — il a le sens de la famille — de faire un enfant à sa petite belle-sœur, qui n'est ni myope, ni polio. Son assistant en profite pour essayer de lui faucher sa femme... et sa clinique, en montant un crime parfait (très facile pour un médecin).

Un mariage avec orgue, voile blanc et bénédiction de l'évêque, les fiançailles de la petite sœur... et les petites visites au bordel local, Belmondo en mufle plein de bonne conscience, les deux sœurs dont la seule philosophie dans la vie est : « Après tout, papa a de l'argent... ». C'est un beau musée des horreurs que Chabrol nous invite à visiter.

Certains refuseront de se reconnaître, mais en tout cas on rit bien et on ne s'ennuie pas à cette description, pas si invraisemblable que ça, d'une belle « famille bourgeoise ».

D.T.

TÉLÉVISION : SÉLECTION DE LA SEMAINE

MARDI 28 NOVEMBRE
20 h 30 (2e chaîne)
LES DOSSIERS DE L'ECRAN
« La presse ». *Pour introduire le débat, un film de Richard Brooks, avec Humphrey Bogart :* Bas les masques, *qui montre les démêlés d'un journaliste qui croit à son métier aux prises avec un patron qui veut vendre du papier.*

JEUDI 30 NOVEMBRE
19 h 25 (1re chaîne) :
LA PAROLE EST AUX GRANDS PARTIS POLITIQUES
Dans le cadre du maigre quart d'heure accordé aux « grands » partis, ce soir, le PCF.

VENDREDI 1er DECEMBRE
22 h 20 (1re chaîne)
A BOUT PORTANT :
« Claude Nougaro ». Une sélection des meilleures chansons de son répertoire.

DIMANCHE 3 DECEMBRE
22 h 35 (2e chaîne)
CINE CLUB :
Les poings dans les poches, *un film de Marco Beloccio.*

LUNDI 4 DECEMBRE
14 h 30 (1re chaîne)
Le salaire de la peur, *un film de H.G. Clouzot, avec Yves Montand, Charles Vanel, Folco Luli.*
20 h 30 (2e chaîne)
WESTERN :
L'homme de l'Ouest, *un film de Anthony Mann, avec Gary Cooper.*

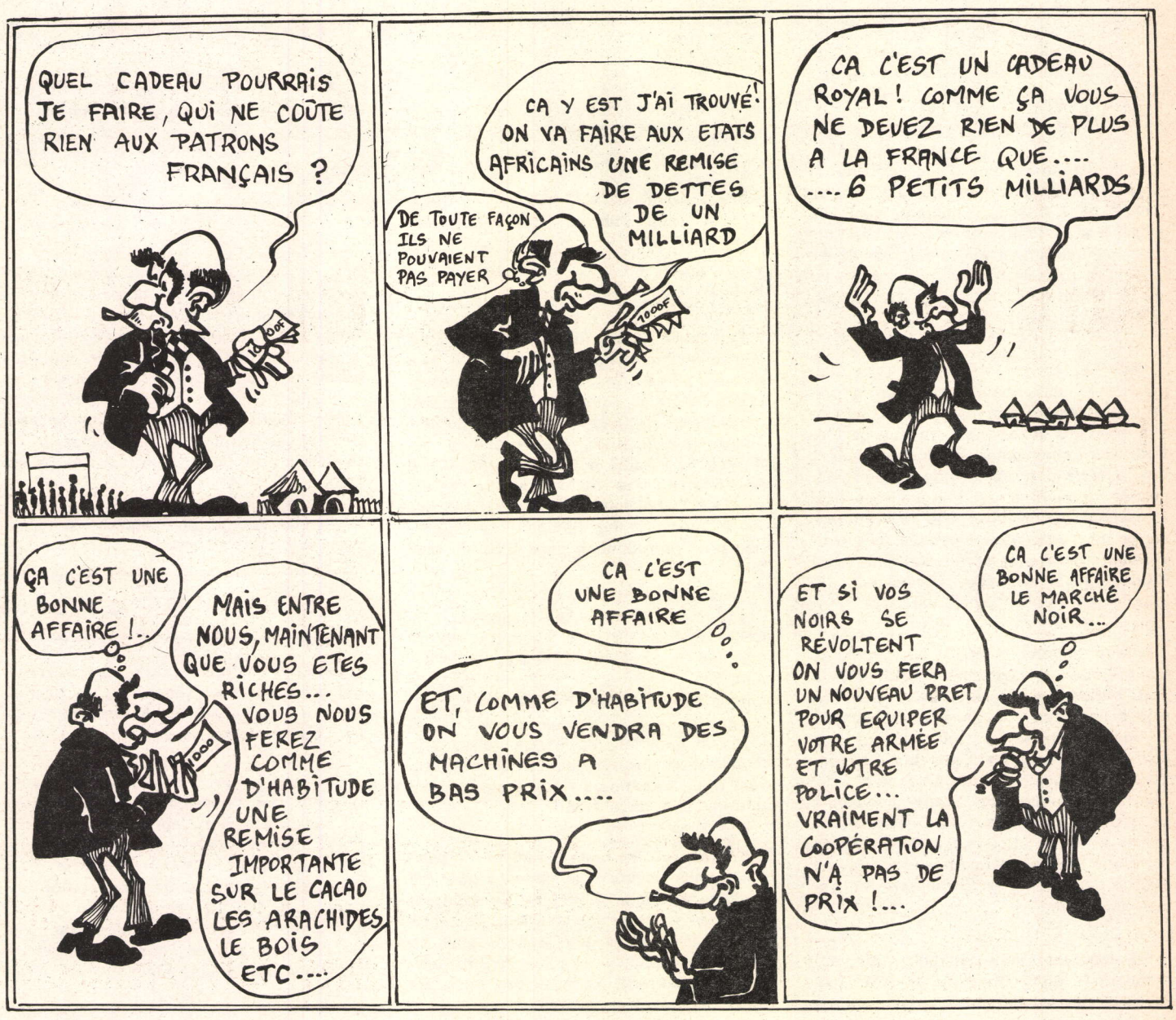

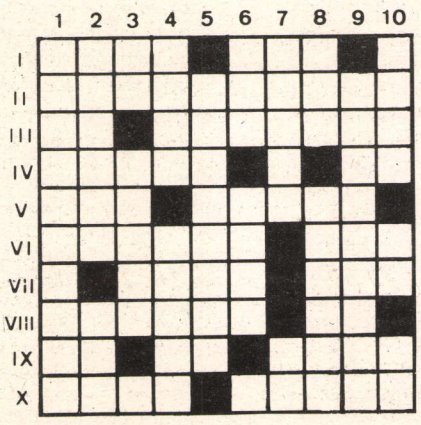

HORIZONTALEMENT. — I. Toujours masculin - Est fin, paraît-il, à Paris. — II. Mégères non apprivoisées. — III. Aux extrémités d'un lotissement - Arrive quand elle n'est pas attendue. — IV. Possessif - Initiales d'un parti politique dont Pompidou ignore l'existence. — V. Est toujours chaud aux USA - Raisonnable. — VI. Pour en faire une, il faut en avoir plusieurs - Une belle-fille. — VII. Permet de classer bêtes et hommes - Fatigué. — VIII. Pas bon pour le service - Indéfini. — IX. Possédé - La fin d'une vie - Il vaut mieux l'avoir à l'oreille. — X. Ecloses - Partisan d'une hérésie.

VERTICALEMENT. — 1. Veut réduire la progéniture. — 2. Permet d'entrer dans la société - Sans atours. — 3. Permet en principe de trouver le ton - Agrandit. — 4. Vieille Irlande - On peut les battre pour leur bien. — 5. Examine. — 6. Sur le dos de l'âne - Scabreuse. — 7. Il n'y a rien de plus humain que ceux-là - A la tête des processions. — 8. Provoque des cuites - Plein la vue. — 9. Vertu qui, dit-on, fait vivre. — 10. Elimés - Coutume - Préposition.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	B	E	R	N	E	R	■	A	M	E
II	A	M	O	U	R	E	U	S	E	S
III	L	O	T	E	R	I	E	■	A	S
IV	I	L	E	■	A	N	■	E	N	A
V	V	U	■	E	T	■	C	A	D	I
VI	E	M	B	O	U	C	H	U	R	E
VII	R	E	■	L	M	■	A	■	E	■
VIII	N	N	■	I	■	A	R	A	S	E
IX	E	T	R	E	I	N	T	E	■	M
X	■	■	O	N	■	S	E	R	T	I
XI	P	L	I	S	S	E	■	E	U	T

livres

Guillermo Lora

BOLIVIE : DE LA NAISSANCE DU PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE A L'ASSEMBLÉE POPULAIRE

La révolution socialiste, qu'est-ce que c'est ?

LES éditions EDI viennent de publier un certain nombre de textes de Guillermo Lora sous le titre : « BOLIVIE : de la naissance du Parti Ouvrier Révolutionnaire (POR) à l'Assemblée populaire ».

Ces textes ont pour but de retracer l'action du POR (organisation qui se réclame du trotskysme) depuis sa naissance jusqu'au coup d'Etat de Banzer en août 1971.

Dans l'avertissement au lecteur, on nous indique « aujourd'hui où nombreux sont ceux qui commencent à tirer le bilan de l'impasse de la guérilla urbaine et rurale en Amérique Latine, la publication de cet ouvrage, qui met en valeur les méthodes « classiques » de la lutte révolutionnaire du prolétariat, acquiert toute son importance ».

Et, dans leur préface d'une centaine de pages (d'un livre qui en compte en tout 400), F. et C. Chesnaix, militants de l'OCI, présentent le POR comme un véritable parti révolutionnaire qui, malgré quelques faiblesses passagères, est toujours resté sur le terrain du prolétariat et dans la tradition du bolchevisme.

Mais, après la lecture de l'ouvrage, peu de révolutionnaires partageront cette appréciation. Car, tant de la lecture des différents textes de Lora que de l'introduction elle-même, se dégage peu à peu, au-delà des qualificatifs élogieux décernés au POR, une ligne politique profondément opportuniste qui se caractérise par une adaptation complète des trotskystes boliviens à la bureaucratie de la Confédération Ouvrière Bolivienne, la grande centrale syndicale du pays.

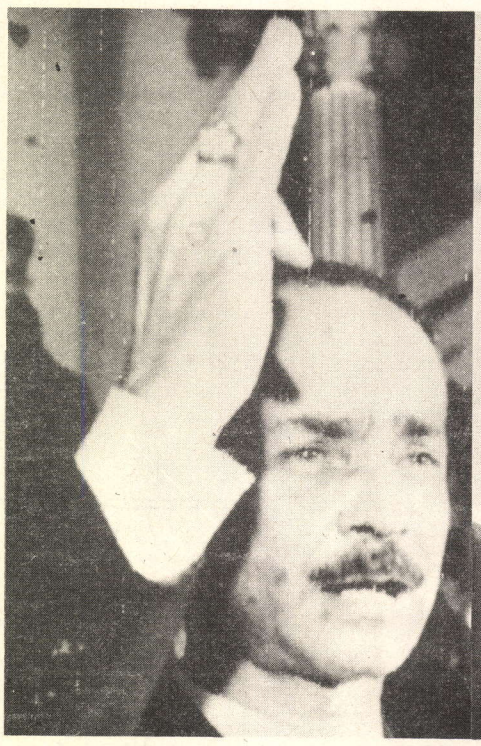

Hugo Banzer. (Ph. A.F.P.)

Les mineurs boliviens. (Ph. U.P.I.)

Il faut rappeler qu'en Bolivie, après la montée ouvrière des années 1952-1953, la Confédération Ouvrière Bolivienne (COB) a joué un grand rôle dans le maintien de la bourgeoisie au pouvoir. Dirigée par Juan Lechin, également membre du Mouvement Nationaliste Révolutionnaire (organisation nationaliste bourgeoise alors au gouvernement), la COB s'employa à canaliser systématiquement l'énergie du prolétariat derrière l'équipe dirigeante qui était formée de Paz Estensorro et Lechin lui-même.

Et, dans une telle situation, nous apprennent F. et C. Chesnaix, le POR, loin de dénoncer le rôle joué par la centrale syndicale, lança le mot d'ordre : « Tout le pouvoir à la COB ».

Les militants du POR justifiaient ainsi leur alignement sur la bureaucratie syndicale : « Les organisations syndicales et la Confédération Ouvrière Bolivienne sont considérées par les travailleurs comme leur unique direction. Son existence même fait de la COB potentiellement — que ses dirigeants le veulent ou non — un organe de pouvoir ouvrier et pose tous les éléments d'une situation de double pouvoir » **(introduction page LXII) et, plus loin :**

« Le mot d'ordre **« Tout le pouvoir à la COB »** était le SEUL qui permettait de démasquer la direction léchiniste en même temps qu'il assurait la réalisation du front unique face à la bourgeoisie. Ainsi, seulement, la COB pouvait-elle prendre alors tout son caractère soviétique, reliée à la mobilisation vivante des travailleurs, suivant la démocratie ouvrière la plus large » **(introduction page LXIII).**

En fait, tout se passe comme si, dans un premier temps, les militants du POR s'alignaient sur la COB puis, dans un second temps, pour justifier leur politique, découvraient alors que la COB était un « organe de pouvoir ouvrier » **qui, s'il parvenait au pouvoir,** « pouvait prendre alors tout son caractère soviétique ».

Une politique opportuniste...

Et cette politique de soutien « de gauche » à la bureaucratie syndicale, loin de « démasquer la direction léchiniste », la renforça.

Quant aux illusions que les travailleurs auraient eues sur la COB, elles n'étaient en réalité que celles que les militants du POR entretenaient sur la Confédération Syndicale et sur le rôle « révolutionnaire » qu'elle était censée jouer dans l'avenir.

Ainsi, à son X^e^ Congrès, tenu en juin 1953, le POR envisageait dans ses thèses la formation d'un gouvernement de coalition formé par lui-même et la fraction de gauche du MNR, celle-là même qui contrôlait la COB. Et, pour donner à cette capitulation devant un courant nationaliste et réformiste une coloration « trotskyste », les théoriciens du POR avaient le culot d'écrire, en citant presque mot à mot quelques phrases du Programme de Transition :

« Un gouvernement de coalition du POR et du MNR serait une manière de réalisation de la formule « gouvernement ouvrier et paysan » qui, à son tour, constituerait l'étape transitoire vers la dictature du prolétariat » **(page 43).**

Et cette orientation, à l'époque soutenue par la IV^e^ Internationale toutes tendances réunies, loin d'ouvrir une perspective révolutionnaire aux travailleurs, les liait un peu plus aux démagogues nationalistes bourgeois qui dominaient alors les organisations syndicales. Les résultats d'une telle politique ne se firent pas attendre et l'on nota, au sein du POR lui-même, « une défection en masse des militants importants qui sont allés rejoindre le MNR et occuper le plus souvent de très hauts postes dans l'appareil de la COB et de l'Etat » **(introduction page LXIX).**

Quant à Lechin, pour parfaire son image « révolutionnaire » **aux yeux des travailleurs et des militants syndicaux, il s'inscrivit** « en secret » **(sic) au POR (note 51, page LXIX). Et si une telle démarche, comme l'écrit Lora, met en lumière la démagogie de Lechin, elle juge surtout le caractère complètement opportuniste du POR qui acceptait dans ses rangs, sans doute pour bénéficier de sa popularité, un individu considéré, paraît-il, par les trotskystes boliviens comme l'écran principal entre les masses et la révolution.**

...et de compromission

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage, qui porte sur les événements de l'année 1971 et la création de l'Assemblée populaire, est de la même eau.

Là encore, les Chesnaix et Lora soutiennent que l'Assemblée populaire était un véritable soviet... après avoir expliqué (page 174) que c'est la COB et elle seule qui avait décidé de se transformer en Assemblée populaire. On nous ressort encore une fois le caractère soviétique qu'auraient eu les organisations syndicales boliviennes pour nous convaincre de la réalité du double pouvoir qui aurait alors existé dans le pays.

Mais un certain nombre d'indications fournies par le texte lui-même vont justement à l'encontre de cette théorie. Les délégués à l'Assemblée populaire, loin d'être élus par l'ensemble des travailleurs, étaient de fait mandatés par les organisations syndicales (au mieux par les syndiqués du rang).

Mais ce n'est nullement la classe ouvrière dans son ensemble qui considérait les délégués comme les siens et l'Assemblée populaire comme son pouvoir. D'ailleurs, écrit Lora, « nous avons dû constater que les masses ne se mettaient pas vraiment en mouvement et qu'elles faisaient preuve d'une terrible négligence dans la désignation de leurs délégués » **(page 219).**

Quoi d'étonnant à cela ? Une poignée de bureaucrates décrète que le syndicat est désormais un soviet, sans que les masses ouvrières aient leur mot à dire dans l'affaire.

Puis ces mêmes bureaucrates s'étonnent de la passivité dont font preuve les travailleurs vis-à-vis de ce pseudo-organe de pouvoir ouvrier.

En fait, l'Assemblée populaire ne fut qu'une grossière caricature d'un véritable organe de pouvoir ouvrier jailli du sein de la classe ouvrière, animé, dirigé et contrôlé par elle. Et il ne faut pas s'étonner de la facilité avec laquelle Banzer put finalement mettre fin à son existence.

Loin de mettre en valeur les « méthodes classiques de la lutte révolutionnaire du prolétariat », **ce livre monte plutôt en épingle les compromissions sans nombre dont se rendent coupables des militants qui se réclament pourtant du trotskysme.**

Et leur politique opportuniste et capitularde, leur intégration à la bureaucratie syndicale ne peut être l'alternative révolutionnaire au guérillérisme petit-bourgeois.

Car, en Amérique Latine, les militants révolutionnaires prolétariens ne pourront gagner la confiance de leur classe et la mener à la victoire qu'en luttant à la fois contre les tenants de la guérilla et contre les complices de la bureaucratie ouvrière.

Jean LIEVIN.

De la naissance du Parti Ouvrier Révolutionnaire (POR) à l'Assemblée populaire - Editions EDI - 29,50 F.

Gérard Nicoud

LES DERNIÈRES LIBERTÉS... MENOTTES AUX MAINS

LE livre de Gérard Nicoud, Les dernières libertés... menottes aux mains, **est l'histoire des trois premières années du CID-UNATI, le mouvement de petits commerçants contestataires dont Nicoud est devenu le leader. Et c'est une histoire qui, à défaut d'être très « pensée » ou très doctement exposée, a le mérite d'être bien sentie.**

Tout d'abord, Nicoud s'attache à rappeler dans son livre quel sort est réservé à la grande majorité des petits commerçants : un travail harassant, du matin au soir : « Combien de personnes se rendent compte que nos heures de travail ne sont ni comptées ni rationnelles ? En moyenne dix à quatorze heures par jour quand ce n'est plus. Très souvent, pour ne pas dire toujours, l'épouse aide son mari, ce qui double presque le temps passé au travail. Salariés dans une grande entreprise à raison de 5 F de l'heure en moyenne, cela ferait un salaire mensuel d'environ 3.500 F. Ce salaire, il n'y a pas 30 % d'entre nous qui l'atteignent ». **Un travail harassant du matin au soir, sans l'espoir de pouvoir se soigner quand arrive la maladie, ou de vivre décemment quand survient la vieillesse. Caisses de retraite comme caisses de maladie extorquent aux petits commerçants des cotisations très élevées, en échange de prestations ridicules... ou nulles : par exemple, si le diabète ou les frais dentaires sont remboursés chez l'enfant, ils ne le sont pas chez l'adulte... Les commerçants n'ont pas le droit d'avoir mal aux dents après 14 ans ou 16 ans !**

Comme le résume Gérard Nicoud, en empruntant une citation à Francis Blanche : « Il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade » **!**

C'est de ces injustices criantes et de toutes sortes de tracasseries inutiles, qu'est né le CID-UNATI.

Qu'est-il ? : « un enfant du désespoir », dit Gérard Nicoud. Et il s'attache à montrer comment ces petites gens très respectueux de l'ordre et de la loi que sont les travailleurs indépendants ont été poussés, par la colère désespérée, à des actions violentes et illégales. A des actions violentes et illégales, mais pas trop méchantes, encore, et où l'humour est toujours présent. Et Nicoud de relater les plus truculentes et cocasses : le démontage intégral mais méticuleux de la 2 CV d'un certain contrôleur des contributions, le 4 juin 1969 ; l'enlèvement des dossiers de la perception de La Tour-du-Pin, le 19 avril 1969 ou l'enlèvement de deux messieurs des Renseignements Généraux en septembre de la même année.

Mais, tout cela, dans quelles perspectives ? Là, le livre de Nicoud montre bien les limites du CID-UNATI : les petits commerçants ont su défendre depuis trois ans leur « bifteck », mais sans chercher un seul instant à recueillir la solidarité active d'autres couches de la population. Nicoud sait bien, et il le dit, que la couche sociale à laquelle il appartient n'est pas la seule spoliée. Mais à chacun de se défendre. A chacun de lutter isolément.

Ainsi, si le livre de Nicoud montre bien comment est née la colère des petits commerçants, et combien elle est justifiée, il montre aussi combien les perspectives de ces gens sont bouchées. Malgré un profond radicalisme, la lutte actuelle du CID-UNATI tourne autour de quelques problèmes bien précis : Retraite vieillesse, Assurance maladie, Fisc qui, somme toute, sont simplement la traduction actuelle du problème fondamental du petit commerce : du fait qu'il est tué, lentement, par le grand Capital. Et ce que Nicoud ne voit pas clairement, c'est que même si ces revendications partielles étaient satisfaites, le sort des petits commerçants n'en serait pas définitivement réglé pour autant. Et ce qui ressort justement du livre de Nicoud, c'est que le degré d'exaspération de petits-bourgeois en colère n'accroît malheureusement pas leur clairvoyance politique. Nicoud et le CID-UNATI se targuent d'apolitisme. Mais il apparaît clairement que, mû par le désespoir, le mouvement commerçant est ouvert à tous vents. Il peut s'engager demain sur la voie frayée par le mécontentement plus large des travailleurs, comme il peut emboîter le pas à n'importe quel démagogue braillard d'extrême-droite.

Gérard Nicoud lors d'une conférence de presse. (Ph. A.F.P.)

Il dépend de la politique des organisations représentant la classe ouvrière que ce soit aux côtés des travailleurs.

Michelle VERDIER.

Les dernières libertés... menottes aux mains, de Gérard Nicoud - Denoël - 25 F.

Ossip K. Flechtheim

LE PARTI COMMUNISTE ALLEMAND SOUS LA RÉPUBLIQUE DE WEIMAR

Il y a peu d'ouvrages en français sur le Parti Communiste Allemand : c'est ce qui fait l'intérêt du livre de Flechtheim. Ce n'est pas un livre récent, puisqu'il a été écrit en 1948 et qu'il a été réédité, puis traduit en français, sans modification. Une post-face fait néanmoins le point de ce que l'on sait de neuf sur cette question depuis la date de la première édition.

L'essentiel de l'ouvrage est consacré à une chronique de l'histoire du KPD. Comme le dit la conclusion, l'histoire du KPD, c'est l'histoire de son échec. Né quelques jours avant la « Semaine sanglante » de Berlin, il perd au cours de celle-ci les plus brillants de ses dirigeants : Rosa Luxemburg, Karl Liebknecht, Leo Jogiches. Tout au long de la crise révolutionnaire qui suit la Première Guerre mondiale et l'écroulement de l'impérialisme allemand, il ne parvient pas à se transformer de groupe d'extrême-gauche issu de la social-démocratie en un parti de type bolchevique. Cette période offre occasions sur occasions aux révolutionnaires, que ceux-ci, manquant de cadres et d'expérience, laissent échapper les unes après les autres. Après l'échec de l'Octobre allemand en 1923, il n'y a plus d'espoir que le KPD devienne un jour le parti dont la classe ouvrière allemande a besoin. Le stalinisme s'empare du parti, lui imposant tous les tournants exigés par les intérêts de la politique extérieure du Kremlin. C'est lui qui force le KPD à adopter la politique dite de la « troisième période », qui consiste à dénoncer la social-démocratie sous le nom de « social-fascisme » alors que le fascisme, le vrai, se fait de plus en plus menaçant. C'est lui qui fait du KPD un des responsables, de par sa politique sectaire, de la victoire de Hitler et de son propre anéantissement.

Deux vendeurs de la presse communiste arrêtés par la troupe de la République de Weimar.

Flechtheim a le mérite de citer des textes de congrès, des extraits de journaux, des discours qui illustrent les difficultés du KPD dans ses premières années et son suicide dans les années qui suivent. Mais il saupoudre le récit des événements de sa philosophie personnelle qui allie le jargon sociologique à un profond pessimisme politique.

Il faut donc prendre l'ouvrage de Flechtheim pour ce qu'il est : un aide-mémoire qui peut se révéler utile. Mais il serait vain d'y chercher une véritable explication de l'histoire du Parti Communiste Allemand.

P.G.

Le Parti Communiste Allemand sous la République de Weimar - **Ossip K. Flechtheim - Editions Maspero - 26,70 F.**

LIVRES REÇUS

Les Anartistes, *de Julien Blaine - Editions de la Tête de Feuilles - Nouvelles Editions Polaires.*

Communisme et question russe, *de Jean Barrot - Editions de la Tête de Feuilles - Coll. Futur Antérieur - 244 pages - 35 F.*

Souvenirs d'un révolutionnaire, *de Gustave Lefrançais - Editions de la Tête de Feuilles - Coll. Futur Antérieur - 498 p. - 59 F.*

Panthères Noires d'Israël, *présentation de Mony Elkaïm - Editions Maspero - Coll. Cahiers Libres - 120 p. - 14 F 80.*

L'Angola au cœur des tempêtes, *de Basil Davidson - Editions Maspero - Coll. Cahiers Libres - 350 p. - 26 F 70.*

Le débat soviétique sur la loi de la valeur, *recueil de textes de Boukarine, Preobrajensky et Trotsky - Editions Maspero - Coll. « Critiques de l'Eco. Polit. » - 254 p. - 18 F 10.*

A qui appartient Paris ?, *de Claude Bourdet - Editions du Seuil - Coll. « Histoire immédiate » - 340 p. - 29 F.*

Oser lutter, oser vaincre (Flins 68), *bande du film de mai-juin 68 - Coll. « Les Cahiers de la Colère » - Editions N.P.P. - 230 p. - 12 F.*

La clé sur la porte, *de Marie Cardinal - Editions Grasset - 246 p. - 20 F.*

Hachette la Pieuvre (témoignages d'un militant CFDT), *de Gabriel Enkiri - Editions Gît-le-Cœur - 132 pages - 12 Editions Gît-le-Cœur - 132 pages - 12 F.*

employés-ouvriers, même combat !

La grève des banques

LES EMPLOYÉS EN ONT " RAS L'BOL "

LES 30 novembre et 1er décembre, des dizaines de milliers d'employés de banque seront en grève. Si des conflits limités éclatent régulièrement dans les banques, il faut remonter à 1957 pour trouver une grève aussi unanime sur le plan syndical, puisque les cinq fédérations — CGT-CFDT-FO-CFTC-SNCB — appellent sur le plan national à cesser le travail durant 48 heures.

Il faut dire que le mécontentement est grand parmi les employés, tant à Paris qu'en province. Outre les salaires excessivement bas (860 francs environ à l'embauche sans diplôme - 1.300 F au bout de dix ou quinze ans de maison), le personnel en a ras-le-bol des mauvaises conditions de travail dues aux différentes décentralisations, rénovations, etc.

La plate-forme revendicative établie par les cinq syndicats porte principalement sur les salaires.

Au moment où nous écrivons, on peut déjà dire que cette grève sera un succès.

D'ailleurs, les banquiers le savent. Vendredi 24 novembre, l'APB (Association Professionnelle des Banques) a pris la décision unilatérale d'augmenter les salaires de 1,50 % à partir du 1er novembre.

Au Crédit Lyonnais, tant à Paris qu'à Levallois, cela a eu pour effet de renforcer la décision du personnel qui dit, à juste titre, « si la menace de grève leur fait déjà lâcher des miettes, nous obtiendrons le reste par la grève ».

La direction du Crédit Industriel et Commercial a même déjà annoncé qu'elle embaucherait à 1.000 F par mois à partir du 1er janvier 1973.

Malgré tout, il est peu probable que les banquiers cèdent sur l'ensemble des revendications par cette seule grève. Et il est évident que les fédérations syndicales cherchent surtout à reprendre les négociations et que si l'APB leur offre de rediscuter, elles cesseront toute action. D'ailleurs, la CGT s'est difficilement ralliée au mouvement et seulement parce que les autres syndicats étaient décidés à le lancer sans elle.

Le personnel, lui, prépare la grève avec enthousiasme — les discussions avec les délégués vont bon train dans tous les services — et il saura bien obliger les syndicats à continuer la lutte jusqu'à satisfaction des revendications.

Correspondant L.O.

Les flics au secours de l'U.A.P.

Les négociations direction-syndicats n'ayant rien donné sinon quelques miettes infimes et la FFSA octroyant 1 % d'augmentation ridicule pour compenser (sic) la hausse des prix, une journée d'action était organisée pour le mardi 21 novembre. Un débrayage de quatre heures l'après-midi était proposé avec consultation du personnel et une manifestation était prévue, quel que soit le résultat du vote, devant la direction le matin, à 10 h 30.

La consultation fit apparaître que seulement 35 % des employés étaient favorables au débrayage et c'est donc dans la manifestation que se retrouvèrent la majeure partie de ceux qui étaient décidés à se battre. Des cortèges plus importants que d'habitude partirent donc de la Séquanaise et de l'Urbaine pour rejoindre leurs collègues de l'Union à Vendôme. Et c'est entre 1.000 et 1.500 personnes qui se retrouvèrent devant la direction de l'UAP pour crier leur mécontentement.

Mais les sbires de Marcellin étaient aussi au rendez-vous. En l'occurrence, plusieurs cars de gardes mobiles et d'agents de police qui commencèrent à manœuvrer, fusil en bandoulière, casqués, le bouclier à la main, sans doute pour se protéger des coups de sacs à main ou de parapluie. Ce déploiement grotesque et provocateur de forces de police, s'il effraya quelques-uns, provoqua la stupéfaction, puis la colère de la majorité, ce qui se traduisit par cris et quolibets à l'adresse des argousins et surtout par la détermination de continuer la manifestation dans le quartier malgré le bouclage systématique. Le cortège s'ébranla dans une certaine confusion, mais des slogans divers « Ce n'est qu'un début, continuons le combat », « L'UAP doit payer » **et le chant de** L'Internationale, **furent lancés et repris. Après plusieurs barrages et de nombreuses palabres, des heurts furent évités de justesse et le cortège réussit à faire le tour complet du quartier Vendôme avant de revenir devant la direction.**

Un délégué CGT et un délégué CFDT prirent alors la parole ; quelquefois applaudis, ils furent aussi beaucoup chahutés quand ils dirent qu'ils n'appelaient pas à la grève pour l'après-midi. En effet, vu l'ambiance de la manifestation et la présence policière, nombreux étaient ceux qui voulaient malgré tout débrayer l'après-midi. Finalement, la dislocation eut lieu. Mais ce n'est peut-être qu'un début.

Correspondant L.O.

Société d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics (Paris 15e)

EN GRÈVE ILLIMITÉE

AUX revendications d'une cinquième semaine de congés payés et des 150 F d'augmentation pour tous, la direction avait répondu par 1 % d'augmentation des salaires, et proposé trois jours de congés payés supplémentaires ; mais les avantages acquis étaient remis en cause et notamment les jours accordés en plus aux travailleurs du sous-sol et les jours d'ancienneté. De plus, les syndicats devaient signer un accord conduisant à ne plus revendiquer d'autres congés pendant cinq ans !

Cette aumône, évidemment, ne satisfaisait pas le personnel. Les syndicats appelèrent tout d'abord à un débrayage d'avertissement de quatre heures le vendredi 17 novembre. A l'issue de ce débrayage une motion était présentée à la direction, qui devait donner sa réponse pendant la réunion mensuelle des délégués du personnel, le mercredi 22 novembre. Une nouvelle assemblée du personnel était prévue le lendemain pour rendre compte des propositions de la direction.

Devant le refus de celle-ci, il fut décidé une grève reconductible toutes les quatre heures. Au début, seules trois cents personnes étaient en grève. Mais le vendredi, quatre cent cinquante personnes avaient décidé d'arrêter le travail, et la grève illimitée fut votée à main levée. Un comité de grève est élu comprenant cinquante personnes, syndiqués et non syndiqués, et des commissions sont créées.

Plusieurs équipes sont allées discuter avec leurs collègues non encore grévistes et les ont engagés résolument à entrer dans la lutte. Devant cette détermination, le mouvement a pris soudain de l'ampleur et, à l'assemblée de l'après-midi, c'est plus de sept cents travailleurs sur les mille soixante-sept que compte la SMA (y compris les cadres) qui se prononçaient pour la grève illimitée.

La direction proposa alors d'accorder 80 F de prime pour tous, trois jours de congés en plus, sans toucher aux jours supplémentaires accordés aux travailleurs du sous-sol. Les grévistes ont estimé ces propositions insuffisantes et décidé la poursuite de l'action.

Le soir en se quittant, le moral était au beau fixe et tous étaient décidés à continuer jusqu'à l'obtention des revendications.

Correspondant L.O.

A la Mutualité Agricole de l'île de France (Paris 15e)

DEUX HEURES DE GRÈVE PAR JOUR

VINGT-six mille employés travaillent dans les Caisses de la Mutualité Sociale Agricole (régime de Sécurité Sociale de tous les agriculteurs et salariés ayant un rapport avec l'agriculture). Ils sont soumis à une triple autorité patronale : l'employeur de la caisse départementale, l'employeur à l'échelon national (FNMA : Fédération Nationale des Mutualités Agricoles), et en dernier ressort le ministère de l'Agriculture. Si bien que la plus grande partie de nos revendications achoppe en général sur l'un de ces trois échelons, sinon sur tous.

C'est à la commission paritaire nationale du 22 septembre 1972 que les discussions polies se bloquèrent : en effet, la FNMA ne proposa que 2 % d'augmentation (ce à partir du 1er septembre 1972) et la revalorisation dérisoire des trois plus faibles coefficients. Seule la CFTC donna son accord.

A la MAIF (700 employés), tout notre mécontentement se cristallisa sur des feuilles de rendement que nous sommes obligés de remettre chaque soir aux chefs.

Dans cette situation, les syndicats proposèrent, le 9 novembre, d'entreprendre un mouvement de grève sur toutes les caisses.

Cet appel fut bien accueilli. La plate-forme de revendications adoptée lors des assemblées générales du personnel de la MAIF est assez significative de notre détermination :

— l'augmentation des salaires de 6,50 % avec un minimum de 100 F ;

— la journée continue (37 h 30 par semaine) ;

— la suppression des rendements individuels ;

— le respect de la convention collective ;

— le paiement des heures de grèves sans récupération ;

— la révision de la classification des emplois ;

— l'aménagement d'une convention collective nationale.

Depuis le 9 novembre, nous faisons chaque jour deux heures de grève, et en même temps, nous refusons de remettre nos feuilles de rendement, et il faut bien le dire, c'est essentiellement le succès de ce dernier mouvement qui nous donne le moral pour continuer.

Les employés lors d'un précédent débrayage.

Une nouvelle fois, la FNMA a convoqué les directions syndicales, le 23 novembre, mais sans rien proposer de nouveau. Ce fut à nouveau la rupture avec les syndicats.

A l'heure où nous écrivons, vendredi 24 novembre, une nouvelle assemblée générale a réuni deux cents grévistes mais déterminés, cette fois, à durcir la lutte. Malgré la tentative des syndicats de ne rien décider avant lundi 27 novembre, les grévistes ont voté pour une grève de 4 heures à la rentrée du week-end, avec des manifestations organisées dans le quartier, en commun avec la Caisse Centrale des Mutualités Agricoles qui se trouve due d'Astorg dans le huitième arrondissement... Correspondant L.O.